



Société Anonyme au capital de 623 541 €uros
Siège social : 5 place Francois Mitterrand – CS 11024 – 49055 Angers Cedex 2
R.C.S. Angers 411 068 737

Rapport financier annuel 2007



Le présent document constitue le rapport financier annuel prévu par l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 08 Juillet 2008 conformément aux dispositions des articles 212-13 de son Règlement général de l'AMF

SOMMAIRE

Chapitre 1 – Personne responsable.....	3
Chapitre 2 – Responsables du contrôle des comptes	4
Chapitre 3 – Comptes consolidés 2007.....	5
Chapitre 4 – Annexes aux comptes consolidés.....	9
Chapitre 5 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	49
Chapitre 6 – Comptes sociaux AFONE.....	51
Chapitre 7 – Annexes aux comptes sociaux AFONE.....	56
Chapitre 8– Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	67
Chapitre 9 – Rapport du conseil d’administration à l’assemblée générale des actionnaires.....	69
Chapitre 10 – Rapport du président du conseil d’administration relatif aux procédures de contrôle mises en place.....	80
Chapitre 11 – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d’administration.....	83

CHAPITRE 1. PERSONNE RESPONSABLE

1.1 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Philip FOURNIER Président Directeur Général

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présenté page 69 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 8 juillet 2008

Philip FOURNIER
Président Directeur Général

CHAPITRE 2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Les comptes de l'exercice 2007 ont été audités par :

Expertises et Services

11 Bis rue Portalis

75 008 Paris

représenté par Monsieur Philippe SENECHAL

Date du premier mandat : Assemblée Générale du 4 novembre 2000.

Date du mandat actuel : Assemblée Générale du 21 avril 2006.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Becouze et Associés

(membre du réseau HORWATH)

19 rue René Rouchy

49 100 Angers

représenté par Monsieur Jean-Paul MESSIE

Nommé par l'Assemblée Générale du 27 juin 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Monsieur Jean-Claude PETER

1, Villa Pasteur

92 200 Neuilly Sur Seine

Date du premier mandat : Assemblée Générale du 4 novembre 2000.

Date du mandat actuel : Assemblée Générale du 21 avril 2006.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Monsieur Jacques BOULLIER

13, rue de Strasbourg

44 000 Nantes

Date du mandat actuel : Assemblée Générale du le 27 juin 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Aucun contrôleur légal n'a démissionné, n'a été écarté durant la période couverte par les informations financières historiques et postérieurement au 31 décembre 2007.

CHAPITRE 3. COMPTES CONSOLIDES 2007

3.1 BILANS CONSOLIDES (EN K€) :

ACTIF	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Ecarts d'acquisition	24 305	27 124	27 116
Immobilisations incorporelles	6 570	6 296	11 012
Immobilisations corporelles	17 361	19 125	4 907
Titres de participation	76	76	76
Titres mis en équivalence	29	180	
Part non courante des créances liées au financement	3 883	3 421	2 960
Autres actifs financiers non courants	762	820	656
Actifs d'impôts différés	3 068	3 680	2 253
Actifs non courants	56 055	60 722	48 980
Stocks	2 221	3 665	4 053
Créances clients et autres débiteurs	19 508	26 424	24 520
Part courante des créances liées au financement	1 757	1 785	2 615
Créances d'impôts courants	499	127	208
Autres actifs courants	7 377	1 015	1 135
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 610	21 007	37 185
Actif courant	35 971	54 023	69 716
Actifs détenus en vue de la vente			
Total actif	92 026	114 745	118 695

PASSIF	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital social	624	624	610
Réserves liées au capital	47 240	47 240	51 870
Autres réserves	5 602	5 310	3 067
Résultat part du groupe	-3 267	1 188	3 725
Intérêts minoritaires	18	6 036	329
Capitaux propres	50 218	60 399	59 601
Emprunts à long terme	3 654	3 053	2 874
Dettes financières liées au refinancement	1 061	3 842	7 493
Passifs d'impôts différés	1 001	1 764	1 883
Provision à long terme	2 225	1 886	1 609
Autres passifs non courants	1 959	1 852	1 632
Passifs non courants	9 899	12 397	15 491
Fournisseurs et autres créditeurs	21 623	29 773	28 756
Autres dettes courantes	5 704	6 494	6 338
Emprunts à court terme		24	95
Part courante des emprunts à long terme	2 251	1 501	1 173
Part courante des dettes financières liées au refinancement	2 247	3 836	5 428
Impôts exigibles	85	321	72
Provision à court terme			1 743
Passifs courants	31 910	41 949	43 604
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés			
Total Passif	92 026	114 745	118 695

3.2 COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (EN K€) :

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	62 131	90 331	93 531
Achats consommés	-23 000	-24 458	-24 416
Charges de personnel	-19 793	-36 932	-39 189
Charges externes	-15 133	-22 736	-19 846
Impôts et taxes	-1 691	-2 150	-2 176
Dotation aux amortissements	-4 355	-4 013	-3 244
Dotation aux provisions	-1 370	-413	-643
Autres produits et charges d'exploitation	104	485	1 226
Résultat opérationnel courant	-3 108	116	5 243
Autres produits et charges opérationnels	-893	329	
Résultat opérationnel	-4 001	445	5 244
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	254	694	320
Coût de l'endettement financier brut	-299	-211	-568
Coût de l'endettement financier net	-45	483	-248
Autres produits et charges financiers	-26	-64	656
Charge d'impôt	1 062	103	-1 940
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-250	23	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-3 260	990	3 712
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	-3 260	990	3 712
. part du groupe	-3 267	1 188	3 725
. intérêts minoritaires	6	-197	-14
Résultat par action	- 0,524 €	0,192 €	0,688 €
Résultat dilué par action	- 0,524 €	0,192 €	0,677 €

3.3 TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (EN K€) :

En milliers d'Euros	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2006 au 31/12/2006	Période du 01/01/2005 au 31/12/2005
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	1 927	2 548	8 951
- Impôts versé (B)	-860	-329	-1 056
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité(C)	2 121	-4 046	-11 958
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)	3 188	-1 827	-4 063
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 826	-9 757	-6 576
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	17	44	284
+/- Incidence des variations de périmètre	-724	-487	-6 155
+/- Variation des prêts et avances consentis	-9 588	-2 679	2 456
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers			-76
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	1	89	
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-17 120	-12 790	-10 067
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	2 427	38 529
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-135	22	-36
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 043	2 125	217
+ Encaissements liés dettes financières de financement			4 628
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-3 816	-4 229	-9 398
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-22	490	-247
- Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-1 521	-2 318	
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	-2 452	-1 483	33 693
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)			
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	-16 385	-16 100	19 563
T ouverture	20 990	37 090	17 527
T Clôture	4 606	20 990	37 090

(1) hors titres EFS

3.4 TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN K€) :

En milliers d'Euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres 31 décembre 2005	610	51 870	- 50	6 844	59 273	328	59 601
Opérations sur capital	13	2 414			2 427		2 427
Opérations sur titres auto-détenus			38		38		38
Dividendes		- 7 044		- 1 503	- 8 547		- 8 547
Résultat net de l'exercice (A)				1 188	1 188	- 196	992
Résultat enregistré directement en capitaux propres (B)			- 16		- 16		- 16
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)			- 16	1 188	1 172	- 196	976
Variation de périmètre						5 904	5 904
Capitaux propres 31 décembre 2006	623	47 240	- 28	6 529	54 363	6 036	60 399
Opérations sur capital							
Opérations sur titres auto-détenus			- 65		- 65		- 65
Dividendes		- 1 521			- 1 521		- 1 521
Résultat net de l'exercice (A)				- 3 267	- 3 267	6	- 3 260
Résultat enregistré directement en capitaux propres (B)			- 70		- 70		- 70
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)			- 70	- 3 267	- 3 337	6	- 3 330
Variation de périmètre				760	760	- 6 023	- 5 263
Capitaux propres 31 décembre 2007	623	45 719	- 163	4 022	50 200	19	50 218

CHAPITRE 4. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 2007

Les présents comptes consolidés concernent la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Sauf mention particulière, les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

AFONE est une société de prestations de télécommunication et de services.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société AFONE le 26 mars 2008.

1. INTRODUCTION

En application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe AFONE de l'exercice 2007 sont présentés en conformité avec le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés selon les modalités suivantes :

- Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2006,
- Les principes IFRS retenus pour l'établissement des états financiers résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2007,
- Le groupe AFONE n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2007.

L'établissement de comptes consolidés dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne :

- les provisions,
- les dépréciations,
- les impôts différés,
- les durées d'utilité des immobilisations.

La Direction revoit régulièrement ses estimations et appréciations afin de prendre en compte l'expérience passée et a intégré les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Toutefois, les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Secteur d'activité		Mode d'intégration	% de contrôle	% d'intérêts
TELECOM	AFONE SA (société mère du Groupe) 5, place François MITTERAND 49100 ANGERS France	I.G.		
CONSTITUTION DE PARCS	TM TEL	I.G.	100 %	100 %
FINANCEMENT	AFONE FINANCEMENT	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	AFONE SECURITE	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	CARTE & SERVICES SAS	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	GIRARDOT 24/24	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	GIRARDOT SECURITEL	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	GESTALARMES	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	ACDM	I.G.	100%	100%
TELECOM	META LFONE	M.E.	50%	50%
TELECOM	TUTOR ON LINE	M.E.	35%	35%
TELECOM	Entité ad hoc 2R MUSIC SARL	I.G.	100 %	0 %

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale (I.G.). Les sociétés TUTOR ON LINE et META-LFONE sont intégrées par mise en équivalence (M.E.).

Au cours de l'exercice 2006, les sociétés EMS TELECOM et AFONE ont fusionné. Par ailleurs, les sociétés ELSAPHONE et EDISON COMMUNICATIONS SAS ont fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine vers AFONE le 29 décembre 2006.

2.1.1. Variation de périmètre

Au cours de l'exercice 2007, le groupe AFONE et le réseau de distribution E.LECLERC ont constitué une co-entreprise dont l'objet est le développement d'activités télécoms dont une offre de téléphonie mobile lancée le 5 décembre 2007. Cette opération s'est concrétisée par la création d'une société en nom collectif (Meta-Lfone) détenue à 50/50 par AFONE et Leclerc Telecom.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2006, le Groupe AFONE a procédé à la filialisation de l'activité TPV (Terminaux Points de Vente) par cession du fonds de commerce TPV à la Société EASY FIELD SERVICES nouvellement créée par AFONE. L'activité TPV historiquement dans le berceau de

CARTE & SERVICES mais n'ayant pas de synergie avec le core-business AFONE, purement Télécom, la Société a procédé le 15 novembre 2006 à une distribution en nature des titres EASY FIELD SERVICES aux actionnaires d'AFONE.

Au sens de la norme IAS 27, le Groupe AFONE assurait, de fait, à raison notamment de l'existence de dirigeants communs, les politiques financière et opérationnelle de la société EASY FIELD SERVICES jusqu'au 31 décembre 2006.

Au cours du mois de janvier 2007, les dirigeants communs aux deux entités ont démissionné des mandats de dirigeants qu'ils exerçaient au sein d'EFS. Ils ont par ailleurs cédé une partie significative des titres qu'ils détenaient. Le Groupe AFONE a déconsolidé cette société.

Cette opération qui n'a aucun impact sur le compte de résultat conduit à majorer les capitaux propres de 760 K€.

2.1.2. Entité ad hoc

L'application des dispositions prévues par l'article L. 233-16 du Code de commerce et de l'interprétation SIC12 conduit à considérer la SARL 2R MUSIC comme une entité ad hoc contrôlée par le Groupe. Les principales caractéristiques de la société sont les suivantes au 31 décembre 2007 :

Capitaux Propres :	18 K€
Endettement :	0 K€
Résultat :	6 K€
Chiffre d'affaires :	220 K€

2.2. Date d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes de la société AFONE SA est le 31 décembre de chaque année.

La société META-LFONE, consolidée pour la première fois en 2007, a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 10 décembre 2007. Le premier exercice s'achèvera au 31 décembre 2008. Cette société a été consolidée par mise en équivalence sur la base d'une situation au 31 décembre 2007.

La date d'arrêté des comptes des autres filiales est également le 31 décembre.

2.3. Notes sur les méthodes comptables

2.3.1. Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- Les écarts d'évaluation afférents aux actifs et passifs identifiables,
- L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement selon les dispositions de la norme IFRS 3 et ont été repris pour leur valeur d'origine sous déduction des amortissements comptabilisés au 31 décembre 2003.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais le Groupe AFONE a affecté les écarts d'acquisition existants aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Ces UGT font l'objet annuellement d'un test de dépréciation de valeur dans les conditions précisées au paragraphe 2.3.6.

2.3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent les brevets et licences, les contrats de maintenance et de télésurveillance et d'autres actifs incorporels acquis dont la durée d'utilité est finie ou indéfinie dès lors qu'ils respectent les critères définis par la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles incluent également les logiciels et systèmes d'exploitation développés en interne et destinés au fonctionnement du matériel de télécommunication proposé par le Groupe. Ces actifs constituent une immobilisation incorporelle dès lors qu'ils ont un caractère identifiable et qu'ils peuvent générer des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont amorties sur leur durée d'utilité si celle-ci est finie, et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique ou s'il existe un indice potentiel de perte de valeur.

Contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom (bases d'abonnés) acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises

Les contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom résultent des actifs identifiés lors de l'acquisition des différentes filiales.

Leur juste valeur à l'acquisition est déterminée en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus attendus.

Les contrats de maintenance sont amortis sur leur durée contractuelle restant à la date d'acquisition.

Les autres contrats sont amortis linéairement sur leur durée de vie résiduelle estimée, soit 12 ans pour les contrats de télésurveillance et 5 ans pour les contrats télécoms.

Autres actifs incorporels acquis

Actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie : ces actifs résultent de l'acquisition des activités ADG, BIP, Odyssée des Enfants. Ces activités fédératives sont affectées à des numéros de téléphone auxquels se connectent les utilisateurs du service.

Actifs incorporels à durée d'utilité finie : l'activité PBX est directement rattachée à l'exploitation d'un portefeuille contractuel de numéros de téléphone dont la volatilité a amené le Groupe AFONE à considérer que ces contrats acquis s'éteignaient de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de flux de trésorerie nettement identifiés ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites au paragraphe 2.3.6 au niveau de l'UGT AFONE.

Frais de développement

Conformément aux principes IFRS, les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères définis par l'IAS 38 à savoir :

- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La probabilité que les avantages futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise,
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas trois ans.

Instanciation MVNO

Dans le cadre du développement de son offre MVNO (Mobile Virtual Network Operator), le groupe AFONE a acquitté à SFR une participation aux investissements réalisés en contrepartie d'un droit d'entrée sur le réseau. Ce droit est amorti sur la durée du contrat.

2.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité des immobilisations corporelles correspondantes et selon le mode linéaire :

Désignation	Durée
- Matériel et outillage	2 à 7 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Alarmes mises à disposition	4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

COMPLETEL a consenti à AFONE le bénéfice d'un IRU (Irrevocable Right of Use ou en français Droit d'Utilisation Irrévocable) portant sur un réseau et des services de télécommunication. Cet IRU est inscrit dans le poste « Immobilisations corporelles » et fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 15 ans à compter de la date de livraison des tranches successives.

2.3.4. Créances liées aux financements

a) Contrats de location interne

Les activités monétique et Télécom du Groupe AFONE l'amène, par l'intermédiaire de la société AFONE FINANCEMENT, à louer des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) et des box à ses clients.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, ces contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués, s'analysent comme des contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes. Les

montants des loyers à percevoir sont, en conséquence, comptabilisés comme des créances financières.

Les créances financières retraitées correspondent à la valeur actualisée des loyers à percevoir au titre des contrats de location de matériels conclus avec les clients du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée afin de tenir compte du risque de défaillance des clients. Cette dépréciation est déterminée selon une approche statistique sur la base du taux moyen d'impayés constatés par le passé.

b) Créances financières liées aux opérations de refinancement des contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES.

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas louée aux utilisateurs par une société du groupe AFONE.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement en avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent pour leur compte, les loyers. Dans certains cas, CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

En substance, l'opération réalisée dans le cadre des contrats « externes » est identique à celle réalisée dans le cadre des contrats « internes ». Le mode de financement s'analyse comme une cession de créances. Dès lors, dans le cas où le Groupe AFONE conserve le risque de non recouvrement, le montant de ces créances est maintenu en créances financières avec inscription en contrepartie d'une dette financière (cf. note 2.3.14.).

2.3.5. Autres actifs financiers

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du Groupe.

Une dépréciation est constituée si la valeur recouvrable de l'actif à la date d'arrêté des comptes est inférieure à sa valeur comptable.

2.3.6. Tests de dépréciation

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumis à un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, celle-ci étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net des coûts de cession.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque élément pris individuellement, à moins qu'il ne soit pas à l'origine de flux de trésorerie suffisamment autonomes par rapport à ceux procurés par les autres immobilisations. Dans cette hypothèse, la valeur comptable de l'élément est comprise dans celle de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient, une unité génératrice de trésorerie

correspondant à un regroupement d'actifs engendrant des flux de trésorerie autonomes. Le test de dépréciation est effectué à l'échelon de cette unité.

Les sociétés du Groupe AFONE étant le plus souvent mono-service, les unités génératrices de trésorerie se recoupent avec les entités juridiques.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (discounted cash-flow) ou la méthode des comparables. En application de la norme IAS 36, le taux d'actualisation utilisé est un taux reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations de flux futurs de trésorerie n'ont pas été déjà ajustées. En considération des secteurs d'activité du Groupe, un taux d'actualisation compris entre 11 % et 14 % a été retenu au 31 décembre 2007.

2.3.7. Impôts différés et décalages temporaires d'impôts

Le groupe AFONE constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires dans la mesure où les éléments prévisionnels ne rendent pas improbables leur imputation sur les bénéficiaires futurs.

Le groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

2.3.8. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

Les dépréciations sont évaluées en fonction de la durée de vie probable des produits et de leur délai de rotation.

2.3.9. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable. Les dépréciations sont individualisées et sont calculées en fonction des retards constatés sur les échéances.

2.3.10. Autres créances courantes

Les autres créances courantes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsqu'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont très liquides et sont aisément convertibles en un montant de trésorerie, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Il s'agit de valeurs mobilières de placement et fonds communs de placement dont le risque de changement de valeur est négligeable.

2.3.12. Capitaux propres consolidés

Les actions AFONE détenues par les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont inscrites en diminution des capitaux propres. Lors de leur cession, le résultat dégagé, net de l'effet de l'impôt, est comptabilisé en capitaux propres.

2.3.13. Emprunts long terme

S'agissant d'emprunts souscrits aux conditions de marché, aucun retraitement lié au référentiel IFRS n'est opéré sur ce poste.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.3.14. Dettes financières liées aux opérations de refinancement

Les autres dettes financières retraitées sont liées aux retraitements de consolidation faisant suite à l'acquisition de CARTE & SERVICES.

Il s'agit des éléments suivants :

Dettes relatives au financement de contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas directement louée par la société.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement à l'avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent, pour leur compte, les loyers. CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

Ce financement a été analysé comme une opération de location entre CARTE & SERVICES et les clients utilisateurs des appareils de monétique, l'intervention des organismes financiers venant seulement modifier les modalités financières de l'opération.

Il en résulte l'inscription en dettes financières d'un montant représentant le capital théorique restant dû par CARTE & SERVICES aux organismes financiers.

L'opération de location s'analysant comme une opération de location-financement dans laquelle CARTE & SERVICES joue le rôle du bailleur, les appareils de monétique sont considérés comme vendus.

La variation de cette dette n'ayant pas de contrepartie en trésorerie, ce retraitement n'a pas d'effet sur le tableau de flux de trésorerie.

Dettes relatives au financement de la part de maintenance intégrée aux contrats de location

Dans certains cas, les organismes financiers financent également la maintenance attachée aux contrats de location dès la signature du contrat avec le client utilisateur. Dans les comptes individuels de CARTE & SERVICES, les sommes perçues sont inscrites en produits constatés d'avance pour être réintégrées au chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'écoulement du contrat.

Cette cession de créances futures est assimilée à une opération de financement et reclassée à ce titre en dettes financières.

2.3.15. Provisions

Les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions sont dites à long terme dès lors que leur échéance probable est supérieure à un an.

Les provisions à long terme incluent également les engagements liés aux indemnités de fin de carrière qui, conformément à la norme IAS 19, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses définies pour chacune des entités en fonction des données qui leur sont propres (turnover, taux d'actualisation, âge de départ à la retraite et âge de début de carrière).

2.3.16. Autres passifs non courants

Il s'agit essentiellement des dépôts de garantie versés par les clients lors de la souscription de contrats liés aux activités de télésurveillance et de monétique. Actuellement le système de gestion des contrats de chacune des deux sociétés concernées (BLOKOS et CARTE & SERVICES) acquises par le Groupe, ne permet pas de déterminer une date d'échéance fiable à ces dépôts de garantie. De ce fait, il n'est pas possible de répartir ces dépôts entre passif courant et non courant.

Pour la même raison, ces dépôts de garantie n'ont pas été actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif contrairement à ce que prévoit la norme IAS 39. S'agissant de contrats de 4 ans au maximum, l'incidence sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe de l'absence d'actualisation des dépôts de garantie est considérée comme négligeable.

2.3.17. Présentation des états financiers

Le résultat opérationnel inclut les produits et les charges récurrents ainsi que les opérations ponctuelles et inhabituelles, comme défini par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité en date du 27 octobre 2004. Il comprend notamment :

- Les plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels,
- Les coûts de restructuration,
- Les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable.

2.3.18. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité Télécom représente les reversements acquis au titre des heures de communication constatées au cours de l'exercice ainsi que des prestations de services rendues aux clients de la société.

Les produits afférents aux prestations continues sont rattachés à l'exercice au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité « constitution de parcs » a un cycle différent : les systèmes de surveillance et prestations de télésurveillance ainsi que les systèmes de paiement et prestations de maintenance sont facturés à l'initiation du contrat. Le paiement est échelonné mensuellement. Ceci conduit à établir des produits constatés d'avance qui sont repris tout au long de la vie du contrat.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, ces contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués (TPE et box), s'analysent comme des contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes.

Pour la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires est constitué de la vente des minutes consommées par les utilisateurs. Le montant relatif aux minutes prépayées non consommées à la date de clôture constitue un produit constaté d'avance. Les remises consenties sur les ventes de terminaux, les commissions versées aux distributeurs sont constatées en charges commerciales.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe AFONE a défini 3 secteurs d'activité distincts, comme suit :

Secteur Télécom :

Cette activité regroupe l'ensemble des services Télécom commercialisés par les sociétés du Groupe (gestion des flux entrants, vente de trafic en présélection, fédération de services).

Secteur Constitution de parcs :

Pour mettre en œuvre sa stratégie de commercialisation d'offres Télécom à valeur ajoutée, AFONE a cherché les vecteurs et l'outil industriel permettant un déploiement à grande échelle. Ceci a conduit aux acquisitions réalisées dans le domaine de la télésurveillance et de la monétique. Cette activité « constitution de parcs » regroupe donc les services à valeur ajoutée tels que la monétique ou la télésurveillance. Ces services permettent de proposer aux clients des offres Télécom synergiques.

Secteur Financement :

Cette activité finance l'ensemble des parcs matériels acquis durant l'exercice.

Les informations sectorielles, figurant ci-après, sont représentatives des contributions aux comptes consolidés par société.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Ecarts d'acquisition	24 305	3 146	21 159	
Immobilisations incorporelles	6 570	3 442	3 128	
Immobilisations corporelles	17 361	15 106	2 193	63
Titres de participation	76		76	
Titres mis en équivalence	29	29		
Créances liées au financement	3 883		170	3 713
Autres actifs financiers non courants	762	707	-1 008	1 064
Régularisations Titres		12 690	-11 190	-1 500
Actifs d'impôts différés	3 068	693	2 375	
Actifs non courants	56 055	35 813	16 902	3 339
Stocks	2 221	356	1 865	
Créances clients et autres débiteurs	19 508	9 188	8 072	2 247
Part courante des créances liées au financement	1 757		266	1 491
Créances d'impôts courants	499	219	280	
Autres actifs courants	7 377	6 781	155	440
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 610	1 540	2 984	86
Régularisations bas de bilan		3 421	-3 421	
Actifs courants	35 971	21 507	10 201	4 264
Actifs détenus en vue de la vente				
Total actif	92 026	57 319	27 103	7 603

PASSIF	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capitaux propres				
Capital social	624	624		
Réserves liées au capital	47 240	47 240		
Autres réserves	5 602	1 201	4 302	100
Résultat part du groupe	-3 267	-1 920	-1 687	340
Intérêts minoritaires	18	18		
Total des capitaux propres	50 217	47 162	2 615	440
Emprunts à long terme	3 654	213	414	3 026
Dettes financières liées au refinancement	1 061		1 061	
Passifs d'impôts différés	1 001		901	100
Provision à long terme	2 225	285	1 940	
Autres passifs non courants	1 959		1 959	
Passifs non courants	9 899	498	6 274	3 127
Fournisseurs et autres créditeurs	21 623	8 642	11 443	1 538
Autres dettes courantes	5 704	4	4 463	1 237
Emprunts à court terme				
Part courante des emprunts à long terme	2 251	1 013	46	1 193
Part cour. des dettes fin. liées au financement	2 247		2 247	
Impôts exigibles	85		15	70
Provision à court terme				
Passifs courants	31 910	9 659	18 214	4 037
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés				
Total Passif	92 026	57 319	27 103	7 603

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006 par secteur d'activité (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2006	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Ecarts d'acquisition	27 124	3 146	23 978	
Immobilisations incorporelles	6 296	2 821	3 475	
Immobilisations corporelles	19 125	16 119	2 912	94
Titres de participation	76		76	
Titres mis en équivalence	180	180		
Créances liées au financement	3 421		738	2 683
Autres actifs financiers non courants	820	108	712	0
Régularisations titres		13 410	-11 910	-1 500
Actifs d'impôts différés	3 680		3 680	
Actifs non courants	60 722	35 784	23 662	1 277
Stocks	3 665	226	3 439	
Créances clients et autres débiteurs	26 424	9 271	15 706	1 447
Part courante des créances liées au financement	1 785		952	833
Créances d'impôts courants	127	76	52	
Autres actifs courants	1 015	226	788	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 007	14 967	5 891	149
Actifs courants	54 023	24 766	26 828	2 429
Actifs détenus en vue de la vente				
Total actif	114 745	60 550	50 490	3 706

PASSIF	31/12/2006	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capitaux propres				
Capital social	624	624		
Réserves liées au capital	47 240	47 240		
Autres réserves	5 310	2 065	3 249	-4
Résultat part du groupe	1 188	792	292	103
Intérêts minoritaires	6 036	12	6 024	
Total des capitaux propres	60 399	50 733	9 565	100
Emprunts à long terme	3 053	1 746	26	1 281
Dettes financières liées au refinancement	3 842		3 842	
Passifs d'impôts différés	1 764	685	1 054	25
Provision à long terme	1 886	87	1 798	
Autres passifs non courants	1 852	34	1 818	
Passifs non courants	12 397	2 552	8 539	1 306
Fournisseurs et autres créditeurs	29 773	6 037	22 570	1 167
Autres passifs courants	6 494	22	5 757	715
Emprunts à court terme	24	24		
Part courante des emprunts à long terme	1 501	1 060	47	394
Part courante des dettes financières liées au refinancement	3 836		3 836	
Impôts exigibles	321	121	175	25
Provision à court terme				
Passifs courants	41 949	7 264	32 385	2 301
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés				
Total Passif	114 745	60 550	50 490	3 706

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005 par secteur d'activité (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2005	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Ecarts d'acquisition	27 116	3 139	23 978	
Immobilisations incorporelles	11 012	7 007	4 004	
Immobilisations corporelles	4 907	1 525	3 173	209
Titres de participation	76		76	
Créances liées au financement	2 959		2 960	
Autres actifs financiers non courants	656		656	
Régularisations titres		12 650	- 11 901	- 750
Actifs d'impôts différés	2 253	265	1 988	
Actifs non courants	48 979	24 586	24 934	- 541
Stocks	4 053	31	4 022	
Créances clients et autres débiteurs	24 520	6 762	17 611	147
Part courante des créances liées au financement	2 615		2 615	
Créances d'impôts courants	208	200	8	
Autres actifs courants	1 135	200	935	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 185	33 662	3 492	32
Actifs courants	69 716	40 855	28 683	179
Actifs détenus en vue de la vente				
Total actif	118 695	65 442	53 616	- 362

PASSIF	31/12/2005	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capitaux propres				
Capital social	610	610		
Réserves liées au capital	51 870	51 870		
Autres réserves	3 067	2 463	604	
Résultat part du groupe	3 725	1 083	2 646	- 3
Intérêts minoritaires	329	329		
Total des capitaux propres	59 601	56 355	3 250	- 3
Emprunts à long terme	2 874	2 646	209	19
Dettes financières liées au refinancement	7 493		7 493	
Passifs d'impôts différés	1 883	713	1 170	
Provision à long terme	1 608	206	1 402	
Autres passifs non courants	1 632	2	1 630	
Passifs non courants	15 490	3 567	11 904	19
Fournisseurs et autres créditeurs	28 756	4 253	24 933	- 430
Autres passifs courants	6 338	25	6 260	53
Emprunts à court terme	95	95		
Part courante des emprunts à long terme	1 173	1 101	71	
Part courante des dettes financières liées au refinancement	5 428		5 428	
Impôts exigibles	72	46	26	
Provision à court terme	1 743		1 743	
Passifs courants	43 605	5 520	38 461	- 377
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés				
Total Passif	118 695	65 442	53 616	- 362

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Chiffre d'affaires	62 131	25 780	36 319	31
Achats consommés	-23 000	-16 159	-6 840	-1
Charges de personnel	-19 793	-5 307	-14 486	
Charges externes	-15 133	-3 153	-11 953	-27
Impôts et taxes	-1 691	-447	-1 241	-3
Dotation aux amortissements	-4 355	-2 959	-1 369	-27
Dotation aux provisions	-1 370	-250	-1 121	
Autres produits et charges d'exploitation	104	218	-105	-8
Résultat opérationnel courant	-3 108	-2 277	-796	-35
Autres produits et charges opérationnels	-893	-893		
Résultat opérationnel	-4 001	-3 170	-796	-35
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	254	248	6	
Coût de l'endettement financier brut	-299	-139	-47	-113
Coût de l'endettement financier net	-45	109	-41	-113
Autres produits et charges financiers	-26	57	-742	659
Charge d'impôt	1 062	1 340	-107	-170
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-250	-250		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-3 260	-1 914	-1 687	340
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	-3 260	-1 914	-1 687	340
. part du groupe	-3 267	-1 920	-1 687	340
. intérêts minoritaires	6	6		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2006	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Chiffre d'affaires	90 331	24 358	65 973	
Achats consommés	- 24 458	- 13 379	- 11 079	
Charges de personnel	- 36 932	- 4 875	- 32 057	
Charges externes	- 22 736	- 4 081	- 18 634	- 21
Impôts et taxes	- 2 150	- 272	- 1 877	- 2
Dotation aux amortissements	- 4 013	- 2 238	- 1 753	- 22
Dotation aux provisions	- 413	- 96	- 317	
Autres produits et charges d'exploitation	485	1 077	- 607	17
Résultat opérationnel courant	116	495	- 351	- 28
Autres produits et charges opérationnels	329		329	
Résultat opérationnel	445	495	- 22	- 28
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	694	691	4	
Coût de l'endettement financier brut	- 211	- 150	- 51	- 10
Coût de l'endettement financier net	483	541	- 48	- 10
Autres produits et charges financiers	- 64	160	- 416	191
Charge d'impôt	103	- 419	573	- 50
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	23		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	990	800	87	103
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	990	800	87	103
. part du groupe	1 188	792	292	103
. intérêts minoritaires	- 197	8	- 205	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2005	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Chiffre d'affaires	93 531	20 354	73 150	27
Achats consommés	- 24 416	- 11 084	- 13 332	
Charges de personnel	- 39 189	- 4 321	- 34 868	
Charges externes	- 19 846	- 3 331	- 16 507	- 8
Impôts et taxes	- 2 176	- 250	- 1 926	
Dotation aux amortissements	- 3 244	- 1 006	- 2 231	- 7
Dotation aux provisions	- 643	- 82	- 561	
Autres produits et charges d'exploitation	1 227	1 131	119	- 23
Résultat opérationnel courant	5 244	1 411	3 844	- 11
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel	5 244	1 411	3 844	- 11
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	320	320		
Coût de l'endettement financier brut	- 568	- 197	- 370	
Coût de l'endettement financier net	- 248	123	- 370	
Autres produits et charges financiers	656	70	578	8
Charge d'impôt	- 1 940	- 525	- 1 415	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	3 712	1 079	2 637	- 3
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	3 712	1 079	2 636	- 3
. part du groupe	3 725	1 083	2 646	- 3
. intérêts minoritaires	- 14	- 4	- 10	

TABLEAU DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 927	237	1 037	656
Incidence de la variation du BFR	2 121	1 089	939	93
Impôts Payés	-860	-303	-507	-50
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 188	1 024	1 469	699
Incidence des variations de périmètre	-724	-100	-624	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 826	5 988	-837	-1
Acquisition d'Actifs financiers				
Variation des prêts et avances consentis	-9 588	-6 522	125	-3 192
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17		17	
Autres flux liés aux opérations d'investissements	1		1	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-17 120	-12 610	-1 318	-3 193
Augmentation de capital				
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-135	-135		
Emission d'emprunts	3 043	80	44	2 919
Remboursements d'emprunts	-3 816	-1 052	-2 377	-391
Intérêts financiers nets versés	-22	108	-34	-96
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-1 521	-1 521		
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	-2 452	-2 519	-2 367	2 432
Variation de la trésorerie	-16 385	-14 106	-2 216	-63

TABLEAU DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2006 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2006	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 548	2 774	- 411	186
Incidence de la variation du BFR	- 4 046	140	- 5 146	959
Impôts payés	- 329	17	- 347	
Flux de trésorerie liés aux activités Opérationnelles	- 1 827	2 932	- 5 904	1 144
Incidence des variations de périmètre	- 487	- 445	- 41	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 9 757	- 9 189	- 661	93
Acquisition d'actifs financiers				
Variation des prêts et avances consentis	- 2 679	- 13	849	- 3 516
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	44	5	39	
Autres flux liés aux opérations d'investissement	89	66	23	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 12 790	- 9 576	209	- 3 423
Augmentation de capital	2 383	2 383		
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	43	43		
Emission d'emprunts	2 125	175	297	1 652
Remboursement d'emprunts	- 4 229	- 1 281	- 2 948	
Intérêts financiers nets versés	490	545	- 47	- 8
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	- 2 318	- 2 318		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 1 506	- 453	- 2 699	1 645
Variation de la trésorerie	- 16 100	- 14 051	- 2 165	116

TABLEAU DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2005 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2005	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	8 951	2 516	6 432	3
Incidence de la variation du BFR	- 11 958	- 4 382	- 7 052	- 524
Impôts payés	- 1 056	- 742	- 314	
Flux de trésorerie liés aux activités Opérationnelles	- 4 063	- 2 608	- 934	- 521
Incidence des variations de périmètre	- 6 155	- 4 822	- 1 333	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 6576	- 5 374	- 987	- 216
Acquisition d'actifs financiers	- 76		- 76	
Variation des prêts et avances consentis	2 456	35	2 422	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	284	148	136	
Autres flux liés aux opérations d'investissement				
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 10 067	- 10 013	162	
Augmentation de capital	38 529	38 519	10	
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	- 36	- 36		
Emission d'emprunts	4 845	150	4 676	19
Remboursement d'emprunts	- 9 398	- 3 973	- 5 425	
Intérêts financiers nets versés	- 248	123	- 370	
Dividendes payés aux actionnaires du groupe				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33 693	34 783	- 1 109	19
Variation de la trésorerie	19 563	22 162	- 2 631	32

Le Groupe AFONE a choisi la zone géographique comme second niveau sectoriel d'information. Cependant, pour les exercices 2005 à 2007, il n'y a qu'une seule zone géographique, à savoir la France.

4. DETAIL DES COMPTES

4.1. Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisition	31-déc-06	Variation de périmètre	Reclassement	31-déc-07
Edison	88			88
Carte & Services	19 558			19 558
EFS	2 819	- 2 819		
AFONE origine Elsaphone	1 367			1 367
AFONE origine EMS TELECOM	1 690			1 690
Girardot	1 601			1601
Total	27 124	-2 819		24 305

Lors de la première consolidation de C&S dans AFONE différents actifs ont été identifiés (notamment les contrats de maintenance en cours et les contrats de location de TPE reclassés en créances financières). Le solde de l'écart de première consolidation a été inscrit en écart d'acquisition pour un montant de 22.377 K€.

Lors de la filialisation de l'activité TPV au sein de EFS (Easy Field Services) une séparation opérationnelle des deux activités a été effectuée entraînant la création de deux unités génératrices de trésorerie (UGT) distinctes.

Conformément à l'IAS 36.86, l'écart d'acquisition de C&S a été imputé sur chaque UGT au prorata des valeurs relatives de chaque activité.

4.2. Immobilisations incorporelles

	31-déc-07			31-déc-06	31-déc-05
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Frais de recherche et développement	288	8	280		
Logiciels	5 003	3 760	1 243	730	1 227
Contrats activés dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	7 945	4 061	3 884	4 848	5 983
Avances sur immobilisations incorporelles				58	3 068
Autres immobilisations incorporelles	1 439	276	1 163	660	734
Total	14 675	8 105	6 570	6 296	11 012

Evolution des immobilisations incorporelles brutes :

	Frais de recherche et développement	Logiciels	Contrats activés	Avances sur immobilisations incorporelles	Autres Immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2006		3 717	7 945	58	964	12 684
Acquisitions	288	83			1 719	2 090
Cessions		-14			-85	-99
Reclassement		64		-58	-6	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2007	288	3 850	7 945		2 592	14 675

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

	Frais de recherche et développement	Logiciels	Contrats activés	Avances sur immobilisations incorporelles	Autres Immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2006		2 986	3 097		303	6 386
Dotations aux amortissements	8	767	962		75	1 812
Reprises sur cessions		-14			-81	-95
Au 31 décembre 2007	8	3 739	4 059		297	8 105

4.3. Immobilisations corporelles

	31-déc-07			31-déc-06	31-déc-05
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	66		66	66	
Constructions	292	26	266	278	2
Installations techniques	3 209	2 248	961	1 186	1 554
IRU	15 064	1 401	13 663	11 298	
Autres	7 383	4 977	2 406	2 817	3 346
Immobilisations en cours	8	8		3 481	5
Total	26 022	8 660	17 361	19 125	4 907

Le contrat relatif au IRU signé avec COMPLETEL prévoit un droit d'utilisation du réseau pour une durée de 15 ans. Pendant cette période, COMPLETEL s'engage à faire profiter AFONE de toutes les améliorations effectuées sur le réseau.

Les autres immobilisations corporelles sont principalement composées par du matériel informatique et par des agencements réalisés dans des locaux dont le Groupe n'est pas propriétaire.

Evolution des immobilisations corporelles brutes :

	Terrains	Constructions	IRU	Installations techniques	Autres	Immobilisations en-cours	Total
Au 31 décembre 2006	66	292	11 667	3 190	7 162	3 481	25 859
Acquisitions		7		235	1 077		1 319
Cessions		-8		-208	-383		-599
Variation de périmètre				-2	-530	-19	-551
Reclassements			3 397	-7	57	-3 454	-7
Au 31 décembre 2007	66	291	15 064	3 208	7 383	8	26 022

Les avances sur immobilisations corporelles au 31 décembre 2006 se rapportaient aux IRU à hauteur de 3 397 K€. Ce montant, dû à COMPLETEL au 31 décembre 2006, a été réglé intégralement sur l'exercice 2007.

Les frais relatifs au développement de l'AFONE COMMERCE correspondent à des frais internes et externes de prestations intellectuelles et matérielles. Ils sont amortis sur une durée de 2 ans pour la partie concernant les logiciels et sur 3 ans pour la partie matérielle.

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles :

	Terrains	Constructions	IRU	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours	Total
Au 31 décembre 2006		14	369	2 005	4 347		6 733
Dotations		18	1 032	396	1 095	8	2 549
Cessions		-6		-154	-380		-540
Variation de périmètre					-83		-83
Au 31 décembre 2007		25	1 401	2 248	4 979	8	8 660

Parmi les autres immobilisations corporelles, figurent des biens acquis en crédit-bail dont le détail est le suivant :

Biens financés en crédit-bail	Ensemble immobilier			Autres immobilisations		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Au 31 décembre 2006	518	177	341	128	128	
Entrée dans le périmètre						
Dotations		9	9			
Au 31 décembre 2007	518	186	332	128	128	

4.4. Titres de participation

Ces titres sont relatifs à la société SEXTANT, filiale de CARTE & SERVICES non consolidée en raison du caractère non significatif de sa contribution potentielle aux états financiers consolidés. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par cette filiale s'établit à 558 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Le résultat de cette entité s'établit à 17 K€ pour la même période.

4.5. Titres mis en équivalence

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
- Tutor on line	305	180	
- Meta-Lfone	- 276		
Total	29	180	

4.6. Créances liées au financement

	31-déc-07			31-déc-06			31-déc-05		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Créances liées aux contrats de location financement des contrats internes	4 777	1 920	6 697	2 689	1 007	3 696	205	935	1 140
Dépréciations	-1 065	-429	-1 494	-504	-226	-730	-30	-49	-79
Sous- total	3 712	1 491	5 203	2 185	781	2 966	175	886	1 060
Créances financières liées aux financements des contrats externes	539	841	1 380	1 913	1 555	3 468	3 679	2 287	5 966
Dépréciations	-368	-575	-943	-677	-551	-1 228	-895	-557	-1 452
Sous- total	171	266	437	1 236	1 004	2 240	2 784	1 730	4 513
TOTAL valeur nette	3 883	1 757	5 640	3 421	1 785	5 206	2 960	2 615	5 573

4.7. Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés dont l'échéance est supérieure à un an.

4.8. Stocks et en-cours

	31-déc-07			31-déc-06	31-déc-05
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Stocks de matières et fournitures	124		124	103	187
En-cours de production	22		22	31	13
Stocks de marchandises	7 462	-5 388	2 074	3 532	3 854
Total	7 608	-5 388	2 221	3 665	4 053

Les stocks de marchandises monétiques sont principalement composés de stocks maintenance. La dépréciation est calculée en fonction de la durée de vie du produit et de l'état du produit. Ces stocks ont un écoulement incertain, d'où un fort taux de dépréciation.

Evolution des stocks en valeur brute :

	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
Au 31 décembre 2006	12 410	135	226	12 770
Variation de stock	231	14	130	375
Variation de périmètre	-5 537			-5 537
Au 31 décembre 2007	7 104	149	356	7 608

Evolution des dépréciations sur stocks :

Evolution des dépréciations sur stocks	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
Au 31 décembre 2006	9 104			9 104
Dotations	506			506
Variation de périmètre	-4180			-4 180
Reprises	-43			-43
Au 31 décembre 2007	5 387			5 387

4.9. Créances clients et autres débiteurs

Le poste clients est composé de créances sur de grands groupes de télécommunication et d'une multitude de créances pour des montants unitaires faibles.

	31-déc-07			31-déc-06	31-déc-05
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	17 311	1 381	15 930	23 258	21 681
Créances sur personnel & Org. Sociaux	46		46	89	153
Créances fiscales - hors IS	2 415		2 415	2 512	2 558
Autres créances	105		105	55	129
Comptes courants des sociétés mise en équivalence	1 011		1 011	511	
Total	20 888	1 381	19 508	26 424	24 520

4.10. Autres actifs courants

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Charges constatées d'avance	877	1 015	1 135
Autres créances financières court terme	6 500		
Total	7 377	1 015	1 135

Les 6,5 millions d'euros figurant en autres créances financières court terme correspondent à une participation aux investissements réalisés par SFR versée dans le cadre du développement de l'offre MVNO. Cette somme a été remboursée à AFONE en mars 2008 en raison du franchissement du nombre d'abonnés minimum prévu au contrat.

4.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
SICAV	1 072	14 373	34 416
Fonds communs de Placement			
Disponibilités	3 538	6 634	2 769
Intérêts courus			
Total trésorerie actif	4 610	21 007	37 185
Concours bancaires court terme	4	17	94
Total trésorerie nette	4 606	20 990	37 090

Les équivalents de trésorerie sont relatifs à des SICAV monétaires non dynamiques.

4.12. Composition du capital social

Le capital social est composé de 6 235 410 actions au nominal de 0,10 euro. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues sans interruption par le même actionnaire pendant deux ans.

4.13. Provisions pour risques et charges

Nature	Valeur 31/12/2006	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisée)	Reprise de l'exercice (non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur 31/12/2007
Provisions pour risques et charges	565	1537	-37	-310	-75	1 680
Provisions pour Indemnités de fin de carrière (3)	1320	38		-158	-654	546
Total Provisions	1 885	1 575	-37	-468	-729	2 225
Dont part courante						
Dont part non courante	1 885					2 225

Les provisions pour risques et charges intègrent essentiellement :

- provisions pour litiges salariaux (785 K€),
- provisions pour rupture de contrats (301 K€),
- provisions pour divers litiges en cours (594 K€).

Les engagements de retraite sont évalués sous l'hypothèse d'un départ volontaire dès l'atteinte du taux plein de la sécurité sociale. En conséquence, l'indemnité supporte des charges sociales estimées au taux de 45 %.

Les engagements de retraite sont valorisés sur la base des indemnités de départ à la retraite, charges sociales comprises, prévues par les conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ces engagements correspondent aux indemnités actualisées selon une courbe de taux qui seraient allouées à chaque membre du personnel, compte tenu d'un âge de départ calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein selon les dernières modalités établies par la « loi Fillon ».

Le Groupe a retenu la courbe de taux 0 - coupon éditée par l'Institut des Actuaire pour le 31 décembre 2007, soit :

année 1	4,1%	année 12	4,56%
année 2	4,08%	année 13	4,59%
année 3	4,1%	année 14	4,63%
année 4	4,13%	année 15	4,65%
année 5	4,18%	année 16	4,68%
année 6	4,24%	année 17	4,69%
année 7	4,3%	année 18	4,71%
année 8	4,36%	année 19	4,72%
année 9	4,41%	année 20	4,73%
année 10	4,46%	année 21	4,73%
année 11	4,51%	année 22 et après	4,74%

Le calcul tient compte du taux de la rotation du personnel de chaque entité et de l'espérance de vie évaluée pour chaque salarié. Les engagements de retraite sont calculés selon la table de mortalité INSEE 2003-2005.

Les taux de turnover retenus sont les suivants étant entendu qu'un taux nul a été fixé pour les personnes de 55 ans et plus :

	2007	2006	2005
AFONE	25%	25%	20%
BLOKOS	20%	20%	15%
CARTE ET SERVICES			
Cadres	13%	10%	9%
Agent de maîtrise	5%		
Employés	13%	12%	13%
Techniciens	7%	5%	5%
Autres sociétés	10%		

Le salaire à l'âge de la retraite est le salaire actuel, multiplié par les taux de croissance successifs jusqu'à l'âge de la retraite défini par une table des profils de carrière.

4.14. Dettes financières

	31-déc-07			31-déc-06			31-déc-05		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	total	non courant	courant	total
	entre 2 et 5 ans			entre 2 et 5 ans			entre 2 et 5 ans		
-Emprunts bancaires (1)	3550	2211	5761	3053	1501	4554	2874	1173	4047
-Dettes de crédit-bail	104	40	144						
Total Emprunts hors opérations de refinancement des ventes	3 654	2 251	5 905	3 053	1 501	4 554	2 874	1 173	4 047
-Dettes de crédit-bail (2)					17	17	29	882	911
-Dettes liées au financement des contrats avec risque de non-recouvrement	539	841	1 380	1 913	1 555	3 468	3 678	2 288	5 966
-Financement de la maintenance intégrée aux contrats	522	1 406	1 928	1 928	2 263	4 191	3 786	2 258	6 044
Total dettes financières liées aux refinancements	1 061	2 247	3 308	3 841	3 835	7 676	7 493	5 428	12 922

- (1) La plupart des emprunts sont indexés sur l'Euribor 3 mois et il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.
- (2) Les dettes de crédit-bail liées aux refinancements de l'activité Monétique ont été calculées à l'entrée de la société CARTE & SERVICES dans le Groupe selon la méthode du coût amorti en utilisant un taux d'intérêt de marché. Le taux annuel de 5 % retenu est celui qui aurait été appliqué au Groupe AFONE pour un emprunt équivalent.

4.15. Autres passifs non courants

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Dépôts et cautionnements (reçus)	1 900	1 852	1 632
Subvention d'investissement	59		
Total	1 959	1 771	1 632

Compte tenu de l'absence de données historiques fiables, les dépôts et cautionnements reçus ne sont pas évalués au coût amorti.

4.16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 594	16 743	14 429
Dettes sociales	3 214	6 295	6 487
Dettes fiscales	4 001	5 251	5 791
Comptes courants	667	667	682
Autres dettes	147	817	1 367
Total	21 623	29 773	28 756

Au 31 décembre 2006, les dettes fournisseurs comprenaient les dettes sur acquisition d'immobilisations relatives aux IRU pour un montant de 3 397 K€.

4.17. Autres dettes courantes

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Produits constatés d'avance (cf. note 2.3.14)	5 704	6 494	6 338

4.18. Chiffre d'affaires

Secteur	Métier	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Secteur Télécom	Opérateur de télécommunication	25 780	24 358	20 354
Secteur Constitution de parcs	Télésurveillance & Sécurité	6 306	5 706	4 765
	Monétique	30 013	60 267	68 384
Secteur Financement		31		27
Total		62 131	90 331	93 531

L'intégralité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisée en France.

4.19. Charges de personnel et effectif

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Rémunérations du Personnel	14 247	26 786	27 648
Charges sociales	5 682	10 144	11 199
Dotation nette aux provisions pour avantages au personnel	-135	1	342
Total	19 793	36 931	39 189

Effectifs moyens	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Cadres	114	180	174
Agents de maîtrise	24	72	93
Employés et techniciens	322	571	708
Total	460	823	975

4.20. Charges externes

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Locations et charges locatives	2 405	4 716	4 611
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 998	2 001	1 172
Autres charges externes	10 730	16 019	14 063
Total	15 133	22 736	19 846

Les locations intègrent les loyers versés pour la flotte automobile de CARTE & SERVICES et pour un montant de 324 milliers d'euros. Ces loyers sont qualifiés de locations opérationnelles au sens de l'IAS 17.

Selon les termes des contrats en cours au 31 décembre 2007 pour les sociétés du Groupe AFONE, le montant total des paiements minimaux futurs s'élève à 162 milliers d'euros et se détaille comme suit :

	non courant entre 2 et 5 ans	courant
Engagements flotte automobile	29 K€	133 K€

4.21. Dotations aux provisions

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Dotations pour dépréciation des créances	-43	333	438
Reprises de dépréciation sur créances devenues sans objet	63		-200
Dot./Prov. risques & charges	-1559	226	405
Reprises de provisions devenues sans objet	169	-146	
Total	-1370	413	643

4.22. Autres produits et charges d'exploitation

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Plus et moins-values courantes sur cessions d'immobilisations	-122	-58	-39
Production immobilisée	221	179	1200
Autres charges diverses de gestion	-344		-184
Autres produits divers de gestion	354	364	249
Total	110	485	1226

4.23. Autres produits et charges opérationnels

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Plan social CARTE & SERVICES		-1 536	
Remise gracieuse des intérêts sur moratoires fiscaux		431	
Provisions pour impôts devenus sans objet		443	
Ecart d'acquisition négatif lié à l'acquisition de la société ACDM		861	
Divers		130	
Litige France Télécom	- 893		
Autres produits et charges opérationnels	- 893	329	

La société AFONE a été condamnée à verser 893 K€ de dédommagement à France Telecom et Orange, pour l'exploitation jugée déloyale et abusive de leurs forfaits illimités. Cette décision infirme la décision de première instance du tribunal de commerce d'Angers. Le groupe AFONE a décidé de se pourvoir en cassation.

Le plan social CARTE & SERVICES de 2006 concernait les postes de techniciens Monétique. Le Groupe a choisi de devancer la norme PCI PED qui aurait amené CARTE & SERVICES à abandonner progressivement sur 4 ans les prestations techniques effectuées chez les clients.

Le moratoire conclu dans le passé avec l'administration fiscale et les organismes sociaux en 2002 par Carte et Services représentait une dette hors intérêts de 1 268 K€ au 31 décembre 2005. Le Groupe AFONE a remboursé cette dette antérieure à l'acquisition de CARTE & SERVICES par AFONE sur l'exercice 2006.

Le Groupe AFONE a fait l'acquisition de 100 % des titres de la société ACDM le 23 juin 2006 pour un montant de 186 K€. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date de clôture de l'exercice laissait apparaître un *goodwill* négatif de 861 K€.

4.24. Coût de l'endettement financier net

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :			
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	254	694	320
Coût de l'endettement financier brut			
Charges d'intérêts liées aux emprunts	-289	-194	-209
Charges d'intérêts liées au crédit-bail de refinancement	-10	-17	-143
Autres charges d'intérêts (factoring)			-216
Sous-total coût de l'endettement brut	-299	-211	-568
Coût de l'endettement financier net	-45	483	-248

4.25. Autres produits et charges financiers

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Produits financiers :			
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	52	72	12
Autres produits financiers	154	369	261
Charges financières			
Autres charges financières	-15	-53	-2
Incidences liées aux retraitements des locations de TPE en créances financières (1)	-217	-452	385
Total	-26	-64	656

(1) L'essentiel des produits générés par le retraitement des locations de TPE en créances financières est relatif aux intérêts qui sont calculés sur ces créances, les charges sont liées aux dotations pour dépréciation des créances financières générées en considération du risque de non recouvrement.

4.26. Tableau de fiscalité différée

Tableau de preuve d'impôt au 31 décembre 2006 :

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Impôts différés actifs			
- Sur différences temporaires	3 706	3 321	1 474
- Sur déficits reportables	2 151	1 988	1 412
Incidence des compensations au sein d'une même entité	-2 789	-1 628	-633
Total	3 068	3 680	2 253
Impôts différés passifs			
- Différence d'évaluation	3 638	3 307	2 440
- Autres impôts différés passifs	150	86	77
Incidence des compensations par entité	-2 789	-1 628	-633
Total	1 001	1 764	1 883
	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Résultat consolidé des sociétés intégrées	-3 267	990	3 712
Impôt exigible	251	660	879
Variation des impôts différés	-1 314	-764	1 061
Résultat avant impôts	- 4 330	887	5 652
Taux IS	33,33%	33,33%	33,83%
IS théorique	- 1 443	296	1 912
Incidence des sociétés mises en équivalence	83		
Produit sur écart d'acquisition ACDM		-286	
Différences permanentes	298	-112	29
Incidence du changement de taux			-1
Charges d'impôts effectives	1 062	- 103	1 940
Charges d'impôts dans les comptes	1 062	- 103	1 940

A la suite d'un contrôle fiscal, une partie des déficits fiscaux antérieurs à l'entrée dans le groupe, ont été rejetés par l'administration. AFONE a actionné la garantie d'actifs et de passifs sous-jacente. L'impôt complémentaire comptabilisé dans les comptes de l'exercice s'établit à 351 K€.

4.27. Résultat des sociétés mises en équivalence

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Résultat			
- Tutor on line	126	23	
- Meta-Lfone	- 376		
Total	- 250	23	

4.28. Tableau de flux de trésorerie

4.28.1. Capacité d'autofinancement

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Résultat net total consolidé	-3 260	991	3 712
Résultat des mises en équivalence	250	-23	
Amortissements et provisions (y compris reprises utilisées)	5 832	2 109	3 012
Résultats de cessions	122	58	40
Charges d'impôts	-1 062	-103	1 940
Coût de l'endettement financier net	45	-483	248
Capacité d'autofinancement	1 927	2 549	8 951

4.28.2. Besoin en fonds de roulement

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Incidence de la variation des stocks	87	388	-1 116
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	3 233	-1 397	-6 611
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	-1 198	-3 037	-4 230
Variation du besoin en fonds de roulement	2 121	-4 046	-11 958

4.28.3. Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Logiciels et systèmes d'exploitation	1 241	233	1 245
Frais de R&D	288		
Autres immobilisations incorporelles	561	208	245
Installations techniques	235	46	508
Autres immobilisations corporelles	1 084	675	1 536
IRU		12 000	3 064
Variations des dettes sur acquisitions d'immobilisations corporelles	3 417	-3 405	-22
Décaissements liés aux investissements	6 826	9 757	6 576

4.28.4. Variations de périmètre

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Investissements en titres consolidés (y compris frais d'acquisition)	-100	159	6 824
Trésorerie acquise		-50	-668
Trésorerie des entités sorties	-624		
Incidence de la variation de périmètre	-724	109	6 155

4.28.5. Prêts et avances consentis

	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Diminution des créances financières liées aux financements des contrats de locations internes	-1 639	-960	-3 225
Augmentation des créances financières liées aux financements des contrats par AFONE financement	4 666	3 828	
Autres variations	6561	-189	769
Total	9 588	2 679	-2 456

4.29. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction sont composés de trois personnes. Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 est détaillé dans le tableau ci-dessous, charges sociales incluses.

Mandataires Sociaux	Mandat Social	Fonction	Salaire brut chargé (en K€)
Philip FOURNIER	AFONE	Président Directeur Général	283
Eric DURAND GASSELIN	AFONE	Directeur Général Délégué	250
Vincent KEMMOUN	AFONE	Administrateur	
TOTAL			533

Il n'existe pas de plan de retraite individualisé au profit exclusif des dirigeants.
Ils bénéficient de l'usage d'un véhicule de fonction sur lequel un avantage en nature est calculé.

4.30. Note relative au calcul du résultat dilué par action

Compte tenu de l'attribution de 680 actions gratuites à des salariés de la société dont l'attribution aux bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période de 2 années, le résultat dilué par action s'établit à 0,524 €.

4.31. Distribution d'un dividende envisagée

La direction du groupe Afone n'envisage pas le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2007.

4.32. Exposition aux risques de change et de taux

Les transactions monétaires réalisées par AFONE sont libellées en euros. AFONE ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, les liquidités de la société sont principalement investies en SICAV rémunérées sur la base des taux monétaires du marché. Dans ce contexte, le risque de taux d'AFONE apparaît limité.

4.33. Autres risques

- Risque de contrepartie : les principaux clients sont de grands groupes de télécommunication français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les autres créances d'un montant unitaire faible sont réparties entre de nombreux clients individuels,
- Risque de liquidité : les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées au Groupe AFONE ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers du Groupe,
- Risques environnementaux : le groupe estime que les frais de recyclage des équipements électriques et électroniques visés par le décret 2005-829 du 20 juillet 2005 sont non significatifs dans le cadre de ses activités. Aucune provision n'a été constituée à cet égard.

4.34. Litiges en cours

A la date d'arrêté des comptes un litige est en cours avec un opérateur. Le montant du litige n'est pas connu, ce litige n'a pas été provisionné.

4.35. Opérations avec des apparentés

En K€	31-déc-07	31-déc-06	31-déc-05
Sci Lincoln	153	148	144
Sci Angers 1	104	85	54
Sci Imobordo	22	7	
Fintech	61	34	8
Total	340	274	206

5. EVOLUTION DES SECTEURS D'ACTIVITE PRO FORMA

Le groupe AFONE a acquis les titres de la société Carte et Services (société spécialisée dans la distribution et la maintenance de Terminaux de Paiement Electronique) en septembre 2004. Il a résulté de cette acquisition un écart d'acquisition de 20 M€ qualifié de part de marché avant le passage aux IFRS.

A l'origine cette acquisition avait été réalisée dans le but d'exploiter la base clients de Carte et Services notamment en vue de proposer la vente des prestations de services d'AFONE aux clients Carte et Services.

Lors de l'acquisition, l'entité juridique Carte et Services a été placée dans un secteur d'activité intitulé « constitution de parcs » dont la définition est donnée ci-dessus (cf. § 3 – Informations Sectorielles) et qui est la suivante :

Pour mettre en œuvre sa stratégie de commercialisation d'offres Télécom à valeur ajoutée, AFONE a cherché les vecteurs et l'outil industriel permettant un déploiement à grande échelle. Ceci a conduit aux acquisitions réalisées dans le domaine de la télésurveillance et de la monétique. Cette activité « constitution de parcs » regroupe donc les services à valeur ajoutée tels que la monétique ou la télésurveillance. Ces services permettent de proposer aux clients des offres Télécom synergiques.

Depuis 2005, l'écart d'acquisition précédemment exposé est testé annuellement avec les seuls flux de trésorerie de Carte et Services, celle-ci étant considérée comme une UGT.

A compter de 2007, le groupe commercialise des offres couplées Téléphonie/Terminaux de Paiement Electronique (TPE) dans un Forfait unique appelé « Moneycom ». Stratégiquement le TPE devient l'accessoire de la téléphonie au même titre que le terminal de téléphonie mobile est l'accessoire des forfaits mobiles.

A terme, les flux monétiques devenant accessoires aux flux télécoms le groupe envisage de rassembler en une seule UGT les entités juridiques AFONE et Carte et services. Cette position est renforcée par le fait que les deux entités partagent les mêmes clients et donc supportent les mêmes risques à tel point que les flux de trésorerie de chacune des entités ne peuvent plus être considérés comme autonomes.

A noter que cette solution revient à transférer Carte et Services d'un secteur d'activité à un autre.

Il est précisé ici que pour la clôture des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007, les tests de dépréciation ont été effectués sur la même base que ceux réalisés pour la clôture de l'exercice précédent.

Dans ce cas la répartition par secteur d'activité serait la suivante.

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Ecarts d'acquisition	24 305	22 703	1 601	
Immobilisations incorporelles	6 570	3 928	2 642	
Immobilisations corporelles	17 361	15 940	1 359	63
Titres de participation	76		76	
Titres mis en équivalence	29	29		
Créances liées au financement	3 883		170	3 713
Autres actifs financiers non courants	762	-693	391	1 064
Régularisations Titres		5 660	-4 160	-1 500
Actifs d'impôts différés	3 068	2 430	639	
Actifs non courants	56 055	49 998	2 718	3 339
Stocks	2 221	2 074	147	
Créances clients et autres débiteurs	19 508	15 611	1 650	2 247
Part courante des créances liées au financement	1 757		266	1 491
Créances d'impôts courants	499	219	280	
Autres actifs courants	7 377	7 171	-235	440
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 610	3 504	1 020	86
Régularisations bas de bilan				
Actif courant	35 971	28 579	3 128	4 264
Actifs détenus en vue de la vente				
Total actif	92 026	78 577	5 846	7 603

PASSIF	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capitaux propres				
Capital social	624	624		
Réserves liées au capital	47 240	47 240		
Autres réserves	5 602	4 009	1 493	100
Résultat part du groupe	-3 267	-3 509	-98	340
Intérêts minoritaires	18	18		
Total des capitaux propres	50 217	48 383	1 395	440
Emprunts à long terme	3 654	-567	1 194	3 026
Dettes financières liées au refinancement	1 061	1 061		
Passifs d'impôts différés	1 001		901	100
Provision à long terme	2 225	1 923	302	
Autres passifs non courants	1 959	1 900	59	
Passifs non courants	9 899	4 317	2 455	3 127
Fournisseurs et autres créditeurs	21 623	18 448	1 637	1 538
Autres dettes courantes	5 704	4 169	298	1 237
Emprunts à court terme				
Part courante des emprunts à long terme	2 251	3 260	-2 202	1 193
Part cour. des dettes fin. liées au financement	2 247		2 247	
Impôts exigibles	85		15	70
Provision à court terme				
Passifs courants	31 910	25 877	1 996	4 037
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés				
Total Passif	92 026	78 577	5 846	7 603

COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Chiffre d'affaires	62 131	55 793	6 306	31
Achats consommés	-23 000	-22 381	-618	-1
Charges de personnel	-19 793	-17 355	-2 438	
Charges externes	-15 133	-13 668	-1 438	-27
Impôts et taxes	-1 691	-1 518	-170	-3
Dotation aux amortissements	-4 355	-3 570	-758	-27
Dotation aux provisions	-1 370	-1 268	-103	
Autres produits et charges d'exploitation	104	672	-560	-8
Résultat opérationnel courant	-3 108	-3 295	222	-35
Autres produits et charges opérationnels	-893	-893		
Résultat opérationnel	-4 001	-4 188	222	-35
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	254	251	3	
Coût de l'endettement financier brut	-299	-176	-10	-113
Coût de l'endettement financier net	-45	75	-7	-113
Autres produits et charges financiers	-26	-719	34	659
Charge d'impôt	1 062	1 579	-347	-170
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-250	-250		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-3 260	-3 502	-98	340
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	-3 260	-3 502	-98	340
. part du groupe	-3 267	-3 509	-98	340
. intérêts minoritaires	6	6		

TABLEAU DE FLUX PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2007 par secteur d'activité

En milliers d'Euros	31/12/2007	Télécom	Constitution de parcs	Financement
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 927	237	1 037	656
Incidence de la variation du BFR	2 121	1 089	939	93
Impôts Payés	-860	-303	-507	-50
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 188	1 024	1 469	699
Incidence des variations de périmètre	-724	-100	-624	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 826	-5 988	-837	-1
Acquisition d'Actifs financiers				
Variation des prêts et avances consentis	-9 588	-6 522	125	-3 192
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17		17	
Autres flux liés aux opérations d'investissements	1		1	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-17 120	-12 610	-1 318	-3 193
Augmentation de capital				
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-135	-135		
Emission d'emprunts	3 043	80	44	2 919
Remboursements d'emprunts	-3 816	-1 052	-2 377	-391
Intérêts financiers nets versés	-22	108	-34	-96
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-1 521	-1 521		
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	-2 452	-2 519	-2 367	2 432
Variation de la trésorerie	-16 385	-14 106	-2 216	-63

6. COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA

Les comptes pro forma permettent de mieux comprendre quels seraient les résultats et la position financière du groupe AFONE si le périmètre de consolidation de l'exercice 2006 était identique au périmètre de consolidation de 2007. Leur contenu repose sur les estimations et les hypothèses décrites ci après.

Ces données préliminaires sont publiées à seule fin d'illustration et, à ce titre, elles ne reflètent pas nécessairement les résultats combinés ou la position financière que le groupe AFONE aurait pu enregistrer aux dates ou pour les périodes indiquées ; pas plus qu'elles ne préjugent de ses résultats ou de sa position financière future.

La société Easy Field Services (EFS) ayant commencé son activité au premier juillet 2006, il n'existe pas de comptes comparatifs antérieurs à cette date, l'activité TPV qu'EFS exploite aujourd'hui étant à cette époque intégrée dans les comptes de Carte & Services.

Néanmoins, un compte de résultat « pro-forma » a été reconstitué en fonction des hypothèses suivantes :

- le résultat courant du 1er semestre 2006 de la société EFS est identique au résultat courant du second semestre 2006,
- calcul d'un impôt sur les sociétés normatif au taux de 33,33%.

En milliers d'Euros	2006	EFS Pro forma 2006	2006 Retraité
Chiffre d'affaires	90 331	19 660	70 671
Résultat opérationnel	445	-2 548	2 993
Résultat financier	419	-16	435
Charges d'impôts	103	855	-752
Résultat net	990	-1 709	2 699

En milliers d'Euros	2007	2006 Retraité
Chiffre d'affaires	62 131	70 671
Résultat opérationnel	-4 001	2 993
Résultat financier	-71	435
Charges d'impôts	1 062	-752
Résultat net	-3 260	2 699

7. EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant

CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

*Mesdames et Messieurs les
Actionnaires*
de la Société **AFONE**
25-27, rue Lenepveu
49100 ANGERS

*Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31
décembre 2007*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AFONE S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.1. de l'Annexe relative aux variations de périmètre.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition sont déterminés et évalués conformément aux notes 2.3.1 et 2.3.2 de l'Annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables, nous nous sommes assurés du bien fondé des évaluations ainsi réalisées.

Comme il est précisé dans la note 1. de l'Annexe aux comptes consolidés, la direction d'AFONE est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Cette note précise également que les résultats réalisés peuvent "in fine" diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2007, nous avons estimé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables

significatives, figurent en particulier les écarts d'acquisition, les provisions pour risques et les impôts différés.

Conformément à la norme d'exercice professionnel applicable à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment :

- en ce qui concerne les écarts d'acquisition, revu le rapport de l'expert indépendant ayant procédé à l'estimation de l'écart d'acquisition de la société CARTE ET SERVICES et revu les évaluations réalisées par la direction pour les autres sociétés.
- s'agissant des provisions pour risques, apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées et revu les informations relatives aux risques contenues dans l'Annexe aux comptes consolidés.
- en matière d'impôts différés, apprécié sur la base des informations disponibles à ce jour le processus mis en place par la société pour identifier les déficits reportables et les différences temporelles, et élaborer les prévisions de bénéfice imposable sur lesquelles ces différences et déficits pourront s'imputer. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre, ainsi que du caractère probable des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à PARIS et ANGERS, le 5 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services

Cabinet Becouze & Associés

Ph. SENECHAL

J.P. MESSIE

CHAPITRE 6. COMPTES SOCIAUX AFONE

6.1 BILAN RESUME (EN K€) :

ACTIF

En K Euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Immobilisations incorporelles			
Montant brut	24 076	22 294	5 714
Amortissements	- 4 054	- 2 334	- 1 041
	20 022	19 960	4 673
Immobilisations corporelles			
Montant brut	4 002	3 213	2 626
Amortissements	- 2 477	- 1 789	- 1 148
	1 525	1 424	1 478
Immobilisations financières			
Montant brut	23 660	17 695	16 558
Amortissements	- 708	- 486	- 245
	22 952	17 208	16 313
Stocks et en cours, net	356	226	31
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net	11 805	9 525	4 692
Créances diverses, net	3 187	2 661	6 240
	15 348	12 412	10 932
Valeurs financières			
Valeurs mobilières de placement	573	12 799	32 219
Disponibilités	1 052	2 178	392
	1 625	14 977	32 611
Charges à répartir			
Total Actif	61 471	65 982	66 038

PASSIF

En K Euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Capitaux Propres			
Capital	624	624	610
Prime d'émission	47 240	47 240	51 870
Réserves	64	61	1 067
Résultat Net	- 2 643	1 525	497
	45 285	49 449	54 044
Provisions pour risques et charges	474	230	128
Dettes			
Emprunts et dettes financières	1 812	2 864	3 955
Fournisseurs	10 261	6 732	5 008
Autres dettes d'exploitation	3 639	6 706	2 904
	15 712	16 303	11 866
Total Passif	61 471	65 982	66 038

6.2 COMPTE DE RESULTAT RESUME (EN K€) :

En K Euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Chiffre d'affaires	27 605	25 375	17 643
Autres produits d'exploitation	505	229	596
Charges d'exploitation			
Achats consommés	- 21 320	- 18 254	- 12 730
Autres charges d'exploitation	- 39	- 331	- 39
Charges de personnel	- 5 152	- 4 440	- 3 717
Impôts et Taxes	- 444	- 258	- 217
Dotation aux amortissements et provisions	- 2 872	- 1 797	- 774
Résultat d'exploitation	- 1 716	524	762
Résultat Financier	28	1 164	176
Résultat exceptionnel	- 955	3	- 5
Impôts		- 167	- 436
Résultat net	- 2 643	1 525	497

6.3 RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN K€) :

NATURE DES INDICATIONS	2007	2006	2005	2004	2003
I. Capital en fin d'exercice (en k€)					
a) Capital social	624	624	610	458	404
b) Nombre d'actions émises	6 235 410	6 235 410	6 100 309	4 578 710	4 042 860
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II. Opérations et résultats de l'exercice (en k€)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	27 605	25 375	17 643	13 384	10 535
b) Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	453	3 620	1 941	1 368	1 082
c) Impôts sur les bénéfices	0	167	436	159	154
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	- 2 643	1 525	497	321	160
f) Résultat distribué	0	1 521	2 299	0	0
III. Résultats par action en Euros					
a) Résultat après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,07	0,55	0,25	0,30	0,22
b) Résultats après impôts et dotations aux amortissements et provisions	- 0,42	0,24	0,08	0,07	0,04
c) Dividende attribué à chaque action	0,00	0,244	0,38	0,00	0,00
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	95	71	70	48	29
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	3 616	3 155	2 651	1 736	1 197
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 536	1 285	1 066	845	508

6.4 FILLIALES ET PARTICIPATIONS :

Informations Financières En K€	Capital	Capi- taux Propres autres que le capital	Quote part du capital détenue (en%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et encore non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaire hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et Participations										
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à publication										
1. Filiales										
- Afone Sécurité	142	2 594	100%	3 400	3 400	0	0	3 223	66	0
- Carte & Services	4 708	1 086	100%	7 750	7 750	3 422	0	32 275	-1 739	0
- TM TEL	40	-676	100%	40	0	668	0	0	-56	0
- Afone Financement	1 500	50	100%	1 500	1 500	0	0	2 162	189	0
- Meta-Lfone	200	0	50%	100	100	0	0	768	-752	0
2. Participations										
- Tutor on line	40	131	35%	150	150	510	0	1 501	80	0
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à publication										
1. Filiales françaises (ensemble)										
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
2. Filiales étrangères (ensemble)										
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
3. Participations dans les sociétés françaises (ensemble)										
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
4. Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)										
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Renseignements globaux sur les titres (A+B)										
1. Filiales françaises (ensemble)										
	6 590	3 054	113%	12 790	12 750	4 090	0	38 428	-2 292	0
2. Filiales étrangères (ensemble)										
	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0
3. Participations dans les sociétés françaises (ensemble)										
	40	131	0%	150	150	510	0	1 501	80	0
4. Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)										
	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0

6.5 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES (EN €) :

	Montant (en euros)	
	Français	Etrangers
Actions et parts sociales		
Participations	12 940 000	-
<i>AFONE SECURITE</i>	<i>3 400 000</i>	
<i>AFONE FINANCEMENT</i>	<i>1 500 000</i>	
<i>CARTE ET SERVICES</i>	<i>7 750 000</i>	
<i>META-LFONE</i>	<i>100 000</i>	
<i>TMTEL</i>	<i>40 000</i>	<i>-</i>
<i>TUTOR ON LINE</i>	<i>150 000</i>	<i>-</i>
		<i>-</i>
Titres de placements français	194 100	-
<i>TITRES AUTO-DETENUS</i>	<i>194 100</i>	
		<i>-</i>
Obligations et titres assimilés	-	-

CHAPITRE 7. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AFONE 2007

Les présents comptes sociaux concernent la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007. Sauf mention particulière, les données sont présentées en milliers d'Euros. Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux normes comptables françaises en vigueur. Ces comptes sociaux sont consolidés avec l'ensemble des comptes sociaux des filiales du groupe Afone.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre d'un litige qui opposait, d'une part Afone et d'autre part France Telecom et Orange, malgré une décision favorable en première instance, la Cour d'Appel d'Angers a condamné Afone à verser aux appelants la somme totale de 879 K€.

Par communiqué commun du 22 octobre 2007, les Centres E. Leclerc et Afone annoncent qu'ils s'associent pour développer une offre de téléphonie mobile. Cet accord fait suite à l'accès d'Afone au statut de MVNO intervenu en janvier 2007 et se concrétise par la création d'une joint-venture, la société Méta-Lfone.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Notes sur les méthodes comptables

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
- Fonds de commerce	Non amortissables à 5 ans
- IRU	15 ans
- Instanciation MVNO	9 ans
- Frais de développement	2 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

Dans le cas où la valeur probable de réalisation des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

En l'absence de flux de trésorerie, la valeur d'utilité des fonds de commerce et des mali de fusion est appréciée au niveau de l'UGT Afone.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
- Installations générales, agencements et aménagements divers	8 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du groupe et à des titres de participation dans les filiales, Afone Sécurité, Carte & Services, Afone Financement, TMTEL, Tutor Online et Méta-Lfone ainsi que des créances rattachées à ces participations.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité de l'actif à la date d'arrêté des comptes est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée par différents indicateurs dont l'un est représentatif de cash flows futurs actualisés.

Les 6, 5 millions d'euros figurant en immobilisations financières correspondent à une participation aux investissements réalisés par SFR versée dans le cadre du développement de l'offre MVNO. Cette somme a été remboursée à Afone en Mars 2008 en raison du franchissement du nombre d'abonnés minimum prévu au contrat.

Afone comptabilise les coûts d'acquisition des titres directement en charge.

2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît une perte probable. Les dépréciations sont individualisées.

2.6. Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.7. Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

2.8. Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.9. Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité télécom représente les reversements acquis au titre des heures de communication constatées au cours de l'exercice ainsi que des prestations de services rendues aux clients de la société.

Les produits afférents aux prestations continues sont rattachés à l'exercice au prorata temporis. Pour la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires est constitué de la vente des minutes consommées par les utilisateurs. Le montant relatif aux minutes prépayées non consommées à la date de clôture constitue un produit constaté d'avance. Les remises consenties sur les ventes de terminaux, les commissions versées aux distributeurs sont constatés en charges commerciales.

2.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

3. DETAIL DES COMPTES

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/06	+	-	31/12/07
Logiciels	2 473	1 569		4 042
IRU	11 667	3 397		15 064
Fonds Commercial	4 700			4700
Immos en cours	3 455	270	3 455	270
Total	22 295	5 236	3 455	24 076
Amortissements	31/12/06	+	-	31/12/07
Logiciels	1 900	682		2 582
IRU	389	1 012		1 401
Fonds Commercial	45	26		71
Total	2 334	1 720		4 054
Net	19 961			20 022

Les fonds de commerce se décomposent en trois parties :

► téléphonie entrante : 264 K€

- FDC ABEC = 3.8 K€
- FDC ADG Conseil = 198.0 K€
- FDC FNCT = 15.2 K€
- Edison FDS Prosodie = 47.0 K€

► téléphonie sortante : 644 K€

- FDC Téléphonie Sortante = 5 K€
- FDC PBX = 300 K€
- FDC EMS - EVATEL = 229 K€
- FDC ESE = 110 K€

► mali de fusion : 3 792 K€

- Mali de fusion Elsaphone = 783 K€
- Mali de fusion EMS = 3 009 €

Les fonds de commerce sont constitués par les activités ADG, Odysée des Enfants (fédération de services), PBX (téléphonie sortante) et Evatel (fonds de commerce acquis par la société EMS Telecom).

Les malis de fusion nés des fusions et Transmission Universelle de Patrimoine de l'exercice précédent, sont comptabilisés en fonds de commerce.

Le fonds de commerce PBX a été déprécié à hauteur de 23 K€.

Le fonds de commerce ABEC est déprécié pour la totalité.

Les frais de développement relatif à l'activité MVNO ont été immobilisés au 31/12/2007 pour un montant de 256 K€ (dont 18 K€ au titre de la production immobilisée). Ils se composent de factures de prestataires externes et de charges de salaires des informaticiens affectés au développement de ce projet.

Les immobilisations incorporelles en cours sont constituées d'avances faites sur l'acquisition d'un logiciel.

3.1.2. Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/06	+	-	31/12/07
Agencement	377	46		423
Matériel transport	57	4		61
Mat. Informatique	2 607	695		3 302
Mat. Bureau	114			114
Immos en cours	58	102	58	102
Total	3 213	847	58	4 002
Amortissements	31/12/06	+	-	31/12/07
Agencement	89	51		140
Matériel transport	9	12		21
Mat. Informatique	1 650	604		2 254
Mat. Bureau	41	21		62
Immos en cours	0			0
Total	1 789	688		2 477
Net	1 424			1 525

Les principaux investissements de l'exercice sont constitués par des matériels informatiques nécessaires à l'exploitation technique des ressources en numérotation ainsi qu'à l'activité MVNO.

3.1.3. Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/06	+	-	31/12/07
Dépôts de garantie	87	6 549	6	6 630
Prêt aux salariés	21		21	0
Participations	12 840	100		12 940
Créances rattachées	4 746	224	880	4 090
Total	17 694	6 873	907	23 660
Provisions	31/12/06	+	-	31/12/07
Dépôts de garantie	0			0
Participation et créances	486	222		708
Total	486	222		708
Net	17 208			22 952

La dépréciation sur titres et créances est constituée pour TMTEL.

3.2. Clients et comptes rattachés

Le poste « clients » est composé pour l'essentiel de créances sur de grands groupes de télécommunication.

	31/12/2007	31/12/2006
Clients	5 976	4 872
Factures à établir	6 028	4 787
Clients douteux	61	
Dépréciation comptes clients	-260	-134
Total poste clients	11 805	9 525

Les créances clients non dépréciées ont une échéance inférieure à 12 mois.

Le poste « Factures à établir » est constitué de créances sur de grands groupes de télécommunications et de prestations intra-groupe, son évolution est liée à la croissance du chiffre d'affaires.

3.3. Autres créances et comptes de régularisation

Nature	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes versés	10	20
TVA à récupérer	1 444	1 530
Comptes courants filiales	1 010	665
IS	219	0
Charges Constatées d'avance	327	226
Produits à recevoir	157	214
Total	3 167	2 661

Les autres créances ont une échéance inférieure à 12 mois et sont liées à l'exploitation.

3.4. Valeurs mobilières

Le poste « valeurs mobilières » est essentiellement composé de SICAV Monétaires comptabilisées à leur valeur historique au 31/12/2007 pour un total de 475 K€. La valeur de marché au 31/12/2007 s'établit à 476 K€.

La société détient 10 000 actions propres pour un total de 194 K€. La valeur de marché de ces actions auto-détenues est de 98 K€ au 31/12/2007. Une dépréciation de 96 K€ a été constatée.

Les valeurs mobilières ont généré un revenu net de 227 K€ au titre de l'exercice 2007.

3.5. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

3.6. Capitaux propres

3.6.1. Composition du capital social

Le capital social est composé de 6 235 410 actions avec un nominal de 0,10 €. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues sans interruption par le même actionnaire pendant deux ans.

3.6.2. Tableau de variation des fonds propres

	Capital social	Prime d'émission	Prime de fusion	Réserves	Résultat net	Report à Nouveau	Total
Capitaux Propres au 31/12/2005	610	51 870	0	1 045	497	22	54 045
Affectation 2005				497	-497		0
Augmentations de capital	14	2 371	43				2 428
Distribution de dividendes		-7 044		-1 481		-22	-8 547
Résultat 2006					1 525		1 525
Capitaux Propres au 31/12/2006	624	47 197	43	61	1 525	0	49 450
Affectation 2006				1 523	- 1 525	2	0
Distribution de dividendes				-1 521			- 1 521
Résultat 2007					- 2 643		- 2 643
Capitaux Propres au 31/12/2007	624	47 197	43	63	- 2 643	2	45 286

3.7. Provisions pour risques et charges

Nature de la provision	31/12/2007	31/12/2006
Provision pour risques et charges :		
- participation filiales	0	150
- Risques Locaux	91	0
- Engagements retraites	9	0
- Risques trafic	140	0
- Risques Bailleur	189	0
- Licenciement et prud'hommes	45	80
Total	474	230

Les engagements de retraite sont évalués sous l'hypothèse d'un départ volontaire dès l'atteinte du taux plein de la sécurité sociale. En conséquence, l'indemnité supporte des charges sociales estimées au taux de 45 %.

Les engagements de retraite sont valorisés sur la base des indemnités de départ à la retraite, charges sociales comprises, prévues par les conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ces engagements correspondent aux indemnités actualisées selon une courbe de taux qui seraient allouées à chaque membre du personnel, compte tenu d'un âge de départ calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein selon les dernières modalités établies par la « loi Fillon ».

Le Groupe a retenu la courbe de taux 0 - coupon éditée par l'Institut des Actuaire pour le 31 décembre 2007

3.8. Emprunts et dettes financières

	31/12/2007	31/12/2006
- Emprunts bancaires	1 812	2 864
Dont à moins d'1 an	1 012	1 060
Dont à plus d'1 an	800	1 804
Dont à plus de 5 ans		

Il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.

Les emprunts sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Une augmentation de 1 % de l'Euribor 3 mois impacte négativement le compte de résultat de 0,1 K€.

Les emprunts sont garantis soit par le nantissement des matériels acquis soit par le nantissement des titres des sociétés acquises à hauteur du nominal de chaque emprunt.

L'entreprise n'est pas exposée aux risques de change.

3.9. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2007	31/12/2006
Comptes courants	315	27
Dépôts et cautionnements	82	0
Total	397	27

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2007	31/12/2006
Fournisseurs	4 680	3 534
Fournisseurs d'immobilisations	0	4 063
Factures à recevoir	5 582	3 198
Total poste Fournisseurs	10 262	10 795

Les dettes fournisseurs ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué de dettes relatives aux achats de télécommunications.

3.11. Autres dettes

Nature	31/12/2007	31/12/2006
Dettes Sociales		
- Salaires	295	288
- Caisses sociales	408	379
- Personnel		2
Dettes Fiscales		
- TVA collectée	1 252	925
- TVA sur factures à établir	988	784
- Impôts sur les bénéfices	0	46
- Impôts et taxes à payer	273	157
Produits Constatés d'avance	4	22
Autres dettes	22	13
Total	3 242	2 615

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

3.12. Chiffre d'affaires

Activité	31/12/2007	31/12/2006
Téléphonie Entrante	17 455	17 577
Téléphonie Sortante	4 954	5 776
VOIP	1 413	22
Ventes Matériels	1 009	
MVNO	1 763	
Autres Ventes réalisées	1 011	2 001
Total	27 605	25 376

Le chiffre d'affaires se répartit entre prestations d'opérateurs de télécommunications et édition de services. Ces prestations sont toutes effectuées en France.

3.13. Autres achats et charges externes

	31/12/2007	31/12/2006
Rétrocessions aux clients	7 029	6 422
Achats Opérateurs Télécom	8 436	7 595
Achat marchandises	855	75
Sous-traitance	756	298
Publicité	633	889
Locations	544	333
Honoraires et commissions	1 905	1 616
Déplacements, missions, réceptions	256	265
Divers	906	761
Total	21 320	18 254

3.14. Charges de personnel et Effectifs

	31/12/2007	31/12/2006
Rémunérations du Personnel	3 616	3 155
Charges sociales	1 536	1 285
Autres charges	0	0
Total	5 152	4 440
Cadres	50	43
Employés	44	28
Total effectif fin de période	94	71
<i>Dont personnel intérimaire</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

3.15. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction sont composés de trois administrateurs. Deux administrateurs sont salariés, le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 est de 533 K€, charges sociales incluses.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice

3.16. Dotations aux provisions et dépréciations

Nature	31/12/2006	Dotation	Reprise (Dotation utilisée)	Reprise (Dotation non utilisée)	Autres	31/12/2007
Provision pour risques et charges	230	474	-230			474
Dépréciation Clients douteux	134	126				260
Dépréciation immos financières	486	318				804
Total	850	918	-230			1 538

3.17. Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 502 K€ et de charges financières pour 474 K€.

3.18. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué :

- du paiement du litige avec France Telecom et Orange.
- de dotations et reprises de provisions pour litiges prud'hommaux
- de dotation pour charge exceptionnelle liée à la sortie des locaux prévue début 2008 : valeur nette comptable des aménagements réalisés dans les anciens locaux.

3.19. Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt en fonction du niveau de résultat se présente ainsi :

	Brut	Impôt	Net
Résultat d'exploitation	-1 716		-1 716
Résultat financier	28		28
Résultat exceptionnel	-955		-955
Charge d'impôt imputée en report à nouveau			
Résultat net	-2 643		- 2 643

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Provision non déductible sur l'année de leur comptabilisation		
Participation construction	42	14
Organic	16	5
Provision Bailleur	189	63
Provision retraite	9	3
Provision trafic	140	47
Déficit reportable	2 267	756
TOTAL	2 663	888

3.20. Exposition aux risques de change et de taux

Les transactions monétaires réalisées par Afone sont libellées en Euros. Afone ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, les liquidités de la société sont principalement investies en SICAV rémunérées sur la base des taux monétaires du marché. Dans ce contexte, le risque de taux d'Afone apparaît limité.

3.21. Autres risques

Risque de contrepartie : les principaux clients sont de grands groupes de télécommunications français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les principaux risques de contrepartie sont liés aux filiales du groupe.

Risque de liquidité : les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées au groupe Afone ne contiennent pas de disposition conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers du groupe.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

3.22. Informations complémentaires

Les salariés sous contrat de travail à durée indéterminés bénéficient d'un droit individuel à la formation à compter du 4 Mai 2004.

A la clôture de l'exercice 2007, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation n'a pas été estimé.

4. ELEMENTS HORS BILAN

4.1. Engagements donnés

Des matériels informatiques font l'objet d'un nantissement pour un montant total de 646 K€.

Une caution à première demande de 15 K€ a été accordée pour la signature d'un contrat commercial avec un opérateur télécom.

Les titres de participation Afone Sécurité sont nantis au profit de la Société Générale à hauteur de 2 000 K€.

Les titres de participation Carte & Services font l'objet d'un nantissement au profit de la Société Générale à hauteur de 3 000 K€.

4.2. Engagements reçus

Une caution bancaire a été reçue pour un montant de 15 K€.

Deux cautions bancaires ont été reçues des cédants dans le cadre de l'acquisition de la société Carte & Services pour un montant total de 950 K€, ramené à 248 k€ au 31/12/2007.

Une caution bancaire à première demande a été reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société EMS pour un montant total de 780 K€.

4.3 Engagements réciproques

Néant

5. ENTITES LIEES

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
Créances rattachées aux participations	-	4 090
Créances clients	14	4 577
Autres créances	-	1 157
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54	2 145
Emprunts et dettes financières divers	-	269
Autres dettes	-	16
Produits de Participation	-	-
Autres Produits financiers	-	126
Charges financières	-	6

6. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Cf. chapitre 6 point 6.5

7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. chapitre 6 point 6.4

8. CREDITS-BAUX

La société ne compte plus de contrat de crédit-bail. Le dernier, relatif à un véhicule, est arrivé à échéance durant l'exercice 2007, coûts sur 2007 : 7 k€.

9. EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant

CHAPITRE 8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
de la Société **AFONE**
25-27, rue Lenepveu
49100 ANGERS

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AFONE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Estimations comptables :

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan font l'objet par la société de tests de dépréciation à chaque clôture conformément à la note 2.3. de l'Annexe aux états financiers. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les éléments de calcul ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité retenues pour les principales lignes de titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à ceux-ci.

En application de la loi, nous vous signalons que les dispositions prévues par l'article R. 232-11 du Code de commerce n'ont pas été mises en œuvre.

Nous nous sommes, par ailleurs, assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à PARIS et ANGERS, le 5 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services

Cabinet Becouze & Associés

Ph. SENECHAL

J.P. MESSIE

CHAPITRE 9. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale AFONE conformément à la loi et aux statuts de notre société, pour vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Vous avez été convoqués dans le délai imparti par la loi et toutes les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social depuis cette convocation.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de Commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'administration réuni le 19 septembre 2003 a opté pour le cumul des fonctions de direction générale et de présidence du Conseil d'administration.

La direction générale de la société est donc assurée par le Président du Conseil d'administration, Monsieur Philip FOURNIER.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent

1^{ère} partie - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES (GROUPE)

Conformément à l'article L 232-1 du Code de Commerce ainsi qu'aux articles L 233-6 du Code de Commerce et à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons ci après :

1.1 - l'activité et les résultats de l'activité de la société et du groupe

- La téléphonie

L'activité de téléphonie, représentée par la société AFONE au sein du groupe, a progressé au cours de l'exercice.

En effet, le développement de nouveaux outils lui permettant d'évoluer positivement au sein d'un marché très concurrentiel a porté ses fruits. Ainsi, malgré une croissance de l'AFONE BOX qui reste inférieure aux prévisions, celle-ci a permis d'accroître l'activité de la société. Aujourd'hui la société compte 4000 clients sur le réseau de l'AFONE BOX et le travail des équipes commerciales se poursuit.

Au cours de l'exercice écoulé la société a conclu un partenariat avec le groupement Leclerc afin de proposer aux particuliers une offre de téléphonie mobile

En effet, suite au procès gagné contre la société SFR, cette dernière a été contrainte d'autoriser l'accès à son réseau et a conclu un contrat avec la société AFONE permettant à celle-ci de pénétrer le marché.

Le lancement de ce nouveau produit pour la société AFONE a eu lieu au début du mois de décembre 2007 et a contribué à hauteur d'environ 1 million d'euros à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Toutefois, le résultat de cette activité sur le mois de décembre est négatif en raison des frais de lancement.

La société AFONE est donc désormais en mesure d'élargir ses marchés et d'augmenter considérablement son potentiel en s'offrant ainsi l'accès aux particuliers qui n'était pas jusqu'alors une cible commerciale.

L'association avec le groupement Leclerc dont la présence sur le marché des particuliers est très importante constitue donc un atout majeur dans le développement de l'activité téléphonie du groupe.

- Le financement

L'activité financement représentée par la société AFONE FINANCEMENT a elle aussi accru son chiffre d'affaires, notamment lié au développement de l'AFONE BOX et au nouveau parc de matériel mis en place à cette occasion.

- La constitution de parcs

Les sociétés du pôle sécurité/constitution de parc ont poursuivi leur activité dans des conditions intéressantes puisque la télésurveillance s'est développée via les installations techniques proposées par la société ACDM CONCEPT. La société BLOKOS AQUITAINE PROTECTION, tête du pôle sécurité est devenue AFONE SECURITE.

La restructuration de la société CARTE ET SERVICES s'est poursuivie. La diminution de son chiffre d'affaires est due notamment à la cession d'une partie de son fonds de commerce à la société EASY FIELD SERVICES qui a pesé sur l'exercice entier et non plus partiellement comme l'exercice précédent.

En outre, la société CARTE et SERVICES poursuit le développement de sa force commerciale et progresse ainsi sur la commercialisation de l'AFONE BOX, compensant ainsi une partie des investissements que le groupe a réalisés (IRU) afin de développer cette activité.

1.2 - les progrès réalisés ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

L'organisation des différentes activités des sociétés du groupe se met en place au fur et à mesure du développement permettant d'optimiser la gestion d'ensemble du groupe et de chacun des pôles (activité téléphonie, constitution de parc et financement).

1.3 - l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir

Les moyens mis en œuvre tant au niveau de la commercialisation des produits proposés par le groupe que de la communication et de la gestion devraient permettre le développement du chiffre d'affaires des sociétés du groupe.

Le lancement dans la téléphonie mobile à travers le partenariat avec Leclerc favorise l'accroissement du parc client et la présence du groupe, notamment de la société AFONE sur l'ensemble des marchés.

Par ailleurs, le développement de l'AFONE BOX se poursuit ainsi que la mise en place des outils commerciaux.

1.4 - l'analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires au regard du volume et de la complexité des affaires (Article L 225-100 al. 3 nouveau du Code de Commerce)

Les objectifs de la société lors de la création du partenariat avec la société Leclerc ont été atteints. En effet, le développement est conforme aux prévisions mais la progression de l'activité sur les marchés sera conditionnée également par la capacité de la société à répondre aux besoins des utilisateurs au plan de l'assistance technique.

1.5 - Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Le marché sur lequel se positionne la société AFONE est un marché très concurrentiel sur lequel les opérateurs les plus importants sont très présents. La prise de parts de marché est dès lors moins aisée et la gestion de la force commerciale est rendue plus délicate.

En ce qui concerne le groupe, l'activité constitution de parcs subit elle aussi une concurrence relativement importante, même si la fluctuation de la clientèle est moins sensible que dans la téléphonie.

Nous vous précisons en tant que de besoin que la société n'est pas exposée au risque de change.

La société ne supporte pas de risques majeurs liés aux liquidités. En effet, les contrats relatifs aux lignes de crédit ne sont pas conditionnés aux ratios financiers du groupe.

Les principaux clients de la société sont de grands groupes de télécommunication français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les principaux risques de contrepartie sont liés aux filiales.

1.6 - les évènements importants survenus depuis la date de clôture

Il convient de souligner qu'entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi, la société a transféré son siège social vers des locaux correspondant aux besoins croissants de la société, lui permettant de regrouper une partie de ses équipes opérationnelles sur un même site.

En outre, le contrat concernant le statut de MVNO d'AFONE conclu avec la société SFR prévoyait le dépôt d'une caution au profit de la société SFR afin de garantir l'exploitation du réseau par la société à laquelle est accordée la licence et notamment, la souscription d'un nombre minimum de contrats. La mise en place du projet de téléphonie mobile avec Leclerc a eu pour conséquence la libération de cette caution, le nombre de contrats prévus ayant été atteint. La société SFR a donc procédé au remboursement de la caution versée par AFONE dans le cadre de la conclusion du contrat MVNO, à hauteur de 6,5 millions d'euros.

1.7 – les activités menées en matière de recherche et développement.

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société a eu une activité en matière de recherche et développement.

Il a été comptabilisé à ce titre sur l'exercice écoulé la somme de 256.641,84 € en immobilisation.

2^{ème} partie - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

2.1 – Présentation des comptes de la société mère

2.1.1 Présentation des comptes

Le chiffre d'affaires de la société est en augmentation. Il ressort à 27 604 921 € contre 25 375 305 € l'exercice passé.

Les résultats présentés par l'exploitation sont les suivants :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Produits d'exploitation	28 110 285 €	25 604 612 €
Charges d'exploitation	29 826 584 €	25 080 792 €
Résultats d'exploitation	(1 716 299) €	523 820 €

Le montant des traitements et salaires versés par la société au cours de l'exercice s'est élevé à 3 615 853 € contre 3 154 871 € pour l'exercice précédent

La société a acquitté un total de 1 535 937 € au titre des charges sociales, pour un effectif salarié moyen de 92, en augmentation par rapport à l'exercice dernier.

Le résultat financier dégagé par la société au cours de l'exercice écoulé est de 27 936 €. La société enregistre toutefois un résultat exceptionnel de (954 547) €.

Nous vous précisons, au titre de ces chiffres, que la société AFONE a été condamnée dans le cadre du procès l'opposant à France Télécom à verser à cette dernière la somme de 879 000 € à titre de dommages et intérêts. La société s'est pourvue en cassation, estimant cette condamnation non justifiée.

La société n'acquittera aucun impôt sur les bénéfices pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Elle avait acquitté à ce titre 166 831 € l'exercice précédent.

La perte nette réalisée par la société pour cet exercice s'élève donc à 2 642 909 € contre un bénéfice net de 1 524 762 € au 31 décembre 2006.

Nous vous rappelons que le total bilan à la date de clôture était de 61 471 437 € contre 65 981 459 € au 31 décembre 2006.

Est joint en annexe au présent rapport le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

2.1.2- Utilisation des instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers par la société n'a pas de conséquences significatives sur l'évaluation de son actif et de son passif.

2.1.3 - Communication des dépenses et charges « somptuaires »

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement à hauteur de 12 622 €.

2.1.4 - Analyse objective et exhaustive des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires

Le besoin en fonds de roulement s'élevait à 360 529 € à la date de clôture contre 1.503.399 € à l'ouverture.

Au cours de l'exercice, la diminution de la trésorerie s'établit à 13.256.000 € en raison principalement de dépenses d'investissement pour un montant de 12.588.000 €.

Le montant des emprunts et dettes financières s'élève, au 31 décembre 2007, à 2.208.396 €.

2.1.5 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 2.642.909 € en totalité au report à nouveau en vue d'être apurée par les prochains bénéfices.

2.1.6 -Rappel des dividendes et avoir fiscal ou abattement réservé aux personnes physiques des trois derniers exercices :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS	Date de l'Assemblée Générale	Dividende net par action	Dividende éligible à la réfaction (article 158-3 du CGI)
31/12/2006	25/04/2007	0,244 €	0,244 €
31/12/2005	15/11/2006	1,000 €	1,000 €
31/12/2005	21/04/2006	0,377 €	0,2444 €
31/12/2004	31/12/2004	Néant	-

Conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, sont annexés au présents rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

2 2 – Présentation des comptes consolidés

2.2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation s'étend à la société AFONE et à aux sociétés suivantes :

Société
AFONE SECURITE
GIRARDOT 24/24, GIRARDOT SECURITEL, GESTALARMES PROTECTION
AFONE FINANCEMENT
CARTE et SERVICES
SEXTANT
TUTOR
ACDM CONCEPT
META-LFONE
TM TEL
2 R MUSIC

Nous vous précisons en tant que de besoin que la société EASY FIELD SERVICES est sortie du périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2.2.2 Présentation des résultats

Nous vous indiquons ci après les principales données chiffrées des comptes consolidés pour l'exercice clos :

	EXERCICE CLOS	EXERCICE PRECEDENT
TOTAL DU BILAN CONSOLIDE	92 025 884 €	114 745 592 €
RESULTAT (part du groupe)	(3 266 764) €	1 187 639 €
CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU GROUPE	62 130 573 €	90 330 651 €

2.2.3 Analyse de la situation de l'endettement du groupe

	31/12/2007	31/12/2006
- Cautions versées par les clients	1 900 K€	1 852 K€
- Emprunts bancaires	5 905 K€	4 554 K€
- Dettes financières liées aux opérations de refinancement	3 308 K€	7 678 K€
Total endettement financier	11 113 K€	14 084 K€
Dont à moins d'1 an	4 498 K€	5 337 K€
Dont à plus d'1 an	6 615 K€	8 747 K€
Dont à plus de 5 ans	-	-

Les emprunts sont indexés sur l'Euribor 3 mois et il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.

3ème partie - FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1- Prises de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris une participation à hauteur de 50 % dans la société META LFONE dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dénomination** "Meta-Lfone"
- **Forme** : société en nom collectif
- **Objet** : la définition économique et commerciale d'une offre de téléphonie mobile grand public, la détermination des caractéristiques fonctionnelles des services composant cette offre, la mise à disposition et la distribution de cette offre dans le réseau français des E. Leclerc ainsi que leur dynamisation commerciale
- **Siège social** : 14 rue Lincoln 75008 PARIS
- **Capital social** : 200 000 Euros
- **Co-gérance** : AFONE et L TELECOM

3.2 - Cessions de participations

Aucune participation n'a été cédée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

3.3- Tableau des filiales et participations

A la clôture de l'exercice 2007, les participations détenues par notre société étaient les suivantes :

3.3.1 Participations directes

DENOMINATION SOCIALE % de capital détenu	Date de clôture	Chiffre d'affaires (dernier exercice clos)	Résultat comptable de l'exercice	Capitaux propres à l'issue de l'exercice
AFONE SECURITE (ex BLOKOS AQUITAINE PROTECTION) (100 %)	31/12/2007	3 223 167 €	65 562 €	2 801 250 €
CARTES ET SERVICES (99,99 %)	31/12/2007	32 275 205 €	(1 739 281) €	4 054 731 €
AFONE FINANCEMENT (100 %)	31/12/2007	2 162 177 €	189 308 €	1 739 596 €
TM TEL (100 %)	31/12/2007	-	(55 864) €	(691 763) €
META LFONE (50 %)	31/12/2008	-----	-----	-----
TUTOR (35 %)	31/12/2007	1 500 575 €	79 789 €	250 485 €

3.3.2 Filiales indirectes

DENOMINATION SOCIALE	Date d'arrêté de l'exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable de l'exercice	Capitaux propres à l'issue de l'exercice
GIRARDOT 24/24	31/12/2007	974 640 €	144 738 €	614 443 €
GIRARDOT SECURITEL	31/12/2007	533 315 €	(37 822) €	84 325 €
GESTALARMES PROTECTION	31/12/2007	208 548 €	16 468 €	101 503 €
ACDM CONCEPT	31/12/2007	2 047 540 €	397 361 €	648 429 €
SEXTANT	31/12/2007	558 770 €	16 773 €	92 760 €
TUTOR NANCY	31/12/2007	717 531 €	(103 872) €	396 127 €
INTRA CALL CENTER	31/12/2007	24 401 241 €	752 570 €	3 331 437 €

3.4 - Informations sur participations croisées

Ces sociétés contrôlées ne détiennent aucune participation dans notre Société.

4ème partie - INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

4.1 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la répartition du capital social de la société ainsi que des droits de vote au 31 décembre 2007 était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Famille FOURNIER	2 336 348	37,46 %	4 672 696	50,81 %
Famille DURAND-GASSELIN	514 292	8,24 %	1 028 584	11,18 %
Monsieur Vincent KEMMOUN	NS	NS	NS	NS
Autodétention	10 000	0,01 %	Néant	Néant
Public	3 374 770	54,29 %	3 493 839	37,99 %
Total	6 235 410	100,00%	9 195 119	100,00%

4.2 – Informations sur le programme de rachat par la société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce, les éléments relatifs au programme de rachat par la société de ses propres actions se traduisent comme suit à la clôture de l'exercice :

Notre société détient, à la date de clôture du dernier exercice 10.000 actions d'autocontrôle. Le contrat de liquidité conclu avec la société KBC SECURITIES pour les exercices précédents a été résilié et nous recherchons actuellement un établissement financier qui reprendra la gestion de nos actions.

- Bilan à la clôture

Pourcentage du capital détenu	0,01%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille à la clôture de l'exercice	10 000
Valeur de marché du portefeuille	98 000 €

5^{ème} partie - INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE ET LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

5.1 Informations sur les risques technologiques

Conformément aux dispositions de l'article 225-102-2 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accidents technologiques, sur la couverture civile de la société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologiques :

Les sociétés du groupe n'exploitent aucune infrastructure pouvant générer un risque technologique.

En effet, les activités des sociétés du groupe consistent en prestations de services, ce qui exclu les risques environnementaux. C'est pourquoi la société n'a souscrit aucune police d'assurance relative à ce type de risque.

Nous vous communiquons ci après les informations relatives à l'effectif de la société et des différentes entités du groupe :

	CADRE		AGENT DE MAITRISE		TECHNICIEN		EMPLOYE		DIRIGEANT		TOTAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
AFONE	15	33	0	0	0	1	16	27		2	92
CS	5	47	2	12	12	71	79	66			294
BLOKOS	0	5	0	2	0	3	3	5			18
SECURITEL	0	4	0	0	0	1	1	1			7
ACDM	0	1	1	4	0	0	10	12			28
24/24	0	0	0	3	0	0	6	7			16
GEST	0	2	0	0	0	0	0	1			3
TOTAL H/F	20	92	3	21	12	76	115	119	0	2	458
TOTAL PAR CATEGORIE	112		24		88		234		2		

5.2 – Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice clos.

Nous vous indiquons donc qu'il n'existe aucun PEE, FCPE ou PPESV au sein de la société.

En vertu de la loi n°2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale, une assemblée générale extraordinaire en date du 3 mai 2005 a été appelée à statuer sur la proposition d'une augmentation de capital social réservée aux salariés adhérant à un PEE ou plan d'épargne groupe et a rejeté cette proposition. Une nouvelle assemblée générale devra être appelée à statuer sur le même projet de résolution au cours de l'année 2008, concomitamment à l'assemblée générale d'approbation des comptes.

5.3 – Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 2 janvier 2006 a décidé l'attribution de 2154 actions gratuites à des salariés de la société.

Pour le calcul du prix de l'action AFONE il a été tenu compte du cours d'ouverture de l'action AFONE (source EURONEXT) soit un prix provisoire de QUARANTE QUATRE EUROS ET DIX CENTIMES (44,10 €).

Conformément aux dispositions légales applicables, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires n'est définitive qu'au terme d'une période de 2 années, les droits résultant de l'attribution étant incessibles pendant cette période et la détermination du prix d'attribution effectuée définitivement à l'issue de cette période.

Le conseil d'administration réuni le 7 janvier 2008 a constaté la réalisation des conditions pour une partie des salariés bénéficiaires et procédé à l'attribution définitive des actions à hauteur de 680 actions par attribution d'action auto détenues.

6^{ème} partie - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

6.1 Liste des mandats sociaux et fonctions exercés :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société, tels que ceux-ci les ont porté à notre connaissance.

Philip FOURNIER	Administrateur	2R MUSIC	Gérant
		SARL ATLANTIC	Gérant
		Le prieuré de Beaumont	Gérant
		SCI PEPS	Gérant
		SCI ULYS	Gérant
		SCI TUDY	Gérant
		SCI ANGERS 1	Gérant
		SCI LINCOLN	Gérant
		171 Rue Charles Dubois	Gérant
		SARL AMIMO	Gérant
		SARL FINTECH	Gérant
		SARL PLA CONSTRUCTION	Gérant
		GIRARDOT SECURITEL	Gérant
		GESTALARMES	Gérant
PROTECTION			
ESPACE PECHE	Gérant		

Eric DURAND-GASSELIN	Administrateur	TM TEL AFONE FINANCEMENT AFONE SECURITE CARTE ET SERVICES GIRARDOT 24/24 ACDM SCI IMOBORDO SCI TOUR SAINT SERGE SARL FREMAP SARL ANJOU VINI SCEA DOMAINE JO PITHON SCEA CHATEAU DE CHAMBOUREAU SARL OCEAN DISCOUNT EASY FIELD SERVICES CARTE ET SERVICES	Président Président Président Président Président Président Co-Gérant Co-Gérant Co-Gérant Gérant Co-Gérant Co-gérant Gérant Démissionnaire Directeur Général
		TMTEL AFONE FINANCEMENT AFONE SECURITE ACDM GIRARDOT 24/24 SCI ANGERS 1 SCI LINCOLN SCI IMOBORDO SCI TOUR SAINT SERGE SARL FREMAP EASY FIELD SERVICES SARL K Particulier	Directeur Général Directeur Général Directeur Général Directeur Général Directeur Général Gérant Gérant Co-Gérant Co-Gérant Co-Gérant Démissionnaire Gérant
Vincent KEMMOUN			

6.2 Rémunération des mandataires

Conformément aux dispositions légales en vigueur (Art. L 225-102-1 du Code de Commerce), nous vous indiquons les rémunérations brutes perçues par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé ainsi que les avantages consentis:

- Monsieur Eric DURAND GASSELIN : 175 908 €
- Monsieur Philip FOURNIER 199 620 €
- Monsieur Vincent KEMMOUN Néant

- Monsieur Eric DURAND GASSELIN bénéficie par ailleurs d'un avantage en nature lié à l'utilisation d'un véhicule de la société pour ses besoins personnels. Montant de l'avantage représenté à ce titre sur l'exercice clos : 2 568 €.
- Monsieur Philip FOURNIER bénéficie d'un avantage en nature pour l'utilisation de son véhicule. Montant de l'avantage représenté sur l'exercice clos : 3 120 €.

Nous vous précisons qu'aucune rémunération ou avantage n'ont été versés par nos filiales directes aux mandataires sociaux, conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 al. 2 du Code de Commerce, et que votre société ou ses filiales ne sont tenues à aucun autre engagement à terme à l'égard des dirigeants sociaux.

6.3 - Situation des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Eric DURAND GASSELIN, de Monsieur Philip FOURNIER et de Monsieur Vincent KEMMOUN ont été renouvelé lors le l'assemblée générale du 25 avril 2007 pour une nouvelle période de 3 années, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2009.

6.4 – Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet BECOUZE et Associés et de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jacques BOULLIER ne parviendront à expiration qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 décembre 2008.

Les mandats de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet EXPERTISE ET SERVICES et de Commissaire aux comptes suppléant de PROGESTION ne parviendront à expiration qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 2011.

6.5 – Rémunération des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice les rémunérations versées aux commissaires aux comptes ont été les suivantes :

Pour la société AFONE :

Cabinet BECOUZE ET ASSOCIES : 145 000 €

Cabinet EXPERTISE ET SERVICES : 46 000 €

Pour ses filiales :

Cabinet BECOUZE ET ASSOCIES : 123 000 €

Cabinet EXPERTISE ET SERVICES : 44 000 €

Après lecture du présent rapport, nous vous présenterons en détail le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

Lecture vous sera donnée également des rapports de nos Commissaires aux comptes.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explicatives que vous jugerez utiles et nous vous invitons à approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

Fait à Angers
Le 26 mars 2008

Le Conseil d'administration

CHAPITRE 10. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX PROCEDURES DE CONTROLE MISES EN PLACE

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient au Président et au Directeur Général de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Conformément à la loi, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe Afone.

1. Préparation et Organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1. Présentation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est constitué de trois administrateurs. Ses missions et compétences sont précisées dans les statuts de la société.

Durant l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Par ailleurs, le Conseil s'est réuni régulièrement de manière informelle durant l'année pour évoquer la stratégie et l'organisation de la société.

1.2. Limitation des pouvoirs du Directeur Général par le Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de la société, le Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus dans la limite de l'objet social et sous réserve des limitations imposées par la loi.

2. Principales procédures de contrôle interne mises en place

Le groupe Afone a défini le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, la direction et le personnel en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique :

- le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention des fraudes et des erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs et de fraude en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Etant implanté sur l'ensemble du territoire métropolitain, et comptant dix entités juridiques différentes, le groupe Afone a organisé son système de contrôle interne au travers :

- de modes d'organisation spécifiques,
- de politiques et de procédures.

2.1. Acteurs principaux du contrôle interne

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le contrôle du fonctionnement général de la société.

Le Conseil d'Administration approuve l'organisation ainsi que le dispositif de contrôle interne.

Les acteurs exécutifs

Les acteurs ayant un pouvoir de contrôle au sein d'Afone sont la Direction Financière et la Direction Générale (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué). La Direction Financière exerce son activité sous l'autorité exclusive de la Direction Générale.

Seule la Direction Générale est habilitée à signer les ordres de paiements quels qu'ils soient. La Direction Financière n'a pas ce pouvoir.

Le contrôle des transactions est centralisé au niveau des deux membres de la Direction Générale.

La Direction Financière et la Direction Générale définissent conjointement l'organisation générale du dispositif de contrôle interne de l'entreprise et assurent sa mise en œuvre.

Ils fixent clairement les rôles et les responsabilités des personnels concernés par ce dispositif.

2.2. Organisation du dispositif de contrôle interne

Dispositif du contrôle interne général

En vue d'atteindre les objectifs opérationnels et financiers qu'il s'est fixé, le Groupe Afone a mis en place certains éléments d'organisation et de contrôle interne qui se situent dans le cadre de l'organisation décrite ci-dessous.

La Direction Générale, les directions opérationnelles et l'ensemble des collaborateurs jouent un rôle dans la maîtrise des activités et des risques associés aux domaines qui dépendent de leurs responsabilités.

Dispositifs de contrôle interne particulier

Les procédures présentées ci-dessous se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou les résultats du Groupe.

Les achats de biens et services font l'objet pour la plupart d'un bon de commande ou devis préalable approuvé et signé par le Président Directeur Général et/ou le Directeur Général Délégué. A réception, la facture est rapprochée du bon de commande ou du contrat préalablement approuvé par la Direction Générale. Ces deux documents servent de justification au paiement.

Les revenus et achats télécom sont rapprochés fournisseur par fournisseur chaque mois et soumis à un ensemble de contrôle de la part de la Direction Informatique. Après validation, ces données sont transmises à la Direction Financière qui a pour mission de les valoriser et de les faire approuver par la Direction Générale.

Un logiciel expert a été acquis pour répondre aux besoins de la société en matière de facturation. Le logiciel est actuellement implémenté sur un type particulier de chiffres d'affaires et fait l'objet de procédures spécifiques.

Les flux financiers de la société sont encadrés. Les factures fournisseurs sont comptabilisées par le service comptable Groupe, les paiements fournisseurs sont préparés par le service trésorerie puis soumis à la signature exclusive de la Direction Générale. Le service trésorerie effectue ensuite les paiements auprès des établissements bancaires.

Les différentes fonctions exercées par la Direction Financière sont séparées entre ces différents membres afin d'éliminer tout risque de fraude et d'erreur.

La Direction Financière assure le contrôle et le suivi des activités de trésorerie par l'établissement mensuel de tableaux de flux de trésorerie. Les liquidités, les positions et la gestion des instruments financiers sont systématiquement centralisées pour le Groupe par la Direction du financement trésorerie.

Dispositif de contrôle interne de l'information financière et comptable

La comptabilité pour l'ensemble des entités du Groupe est centralisée au sein d'un service basé au siège social de la société. Le contrôle de gestion est également centralisé au siège social depuis le début de l'exercice 2007.

La comptabilité assure un contrôle de cohérence des comptes de la société et établit mensuellement les déclarations fiscales et sociales qui lui incombent.

Une prévision budgétaire annuelle est réalisée une fois par an au titre de l'exercice 2007. A compter de 2008, cet exercice est revu deux fois (Quarterly Business Review ou QBR) durant l'année afin d'être réajusté en fonction des événements commerciaux et/ou sociaux impactant le Groupe.

Le groupe Afone applique les normes comptables IAS/IFRS. Les informations relatives à la consolidation des comptes du Groupe sont élaborées par la Direction Financière en collaboration avec un cabinet d'expertise comptable.

Il est précisé ici que le départ du Directeur Administratif et Financier au cours de l'exercice 2007 ainsi que l'importante opération de réorganisation engagée par le Groupe n'ont pas permis une efficience totale des contrôles internes. La recentralisation des différentes activités sur un seul site et l'arrivée

d'un nouveau Directeur Administratif et Financier sur les premiers mois de l'exercice 2008 contribuent à un retour à la normale des contrôles internes.

La fonction financière contribue à l'élaboration de l'information financière qui est diffusée au Conseil d'Administration d'Afone, aux actionnaires et au public. Les éléments d'information financière destinés à être publiés sont transmis pour validation à la Direction Générale de la société Afone avant diffusion. D'autre part, les informations juridiques destinées aux actionnaires et au public sont élaborées en collaboration avec le cabinet d'avocats de la société.

Philip Fournier
Président Directeur Général

Complément d'information

Il est précisé ici que le Conseil d'Administration ne dispose pas de règlement intérieur et n'a mis en place aucun comité (d'audit, de rémunération,...) ni aucun mode d'évaluation du Conseil d'Administration.

CHAPITRE 11. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
de la Société **AFONE**
25-27, rue Lenepveu
49100 ANGERS

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société AFONE pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Afone et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de

l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à PARIS et ANGERS, le 5 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services

Cabinet Becouze & Associés

Ph. SENECHAL

J.P. MESSIE